This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT8 N

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
D'ALAIS

ANNÉE 1898 — TOME XXIX

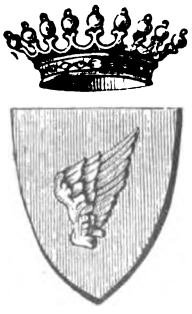

ALAIS

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE & PAPETERIE J. BRABO
Square de Sauvages

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

ANNÉE 1898 — TOME ~~XXX~~ XXIX

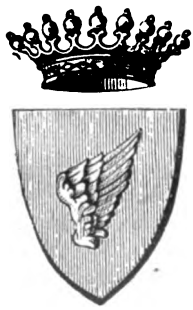

ALAIS

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE & PAPETERIE J. BRABO
Square de Sauvages

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

FONDÉE LE 28 FÉVRIER 1868, AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27 JUILLET 1868

Reconnue comme établissement d'utilité publique
par Décret du 15 Décembre 1879

Bureau pour l'année 1898

Président	MM. H. NÈGRE-GAY.
Vice-Président	Ch. de CABISSOLE.
Trésorier	C. ARNASSAN.
Secrétaire général . . .	E. BOISSIER.
Secrétaire des séances . .	L. ROUSSY.
Secrétaire-adjoint	G. HAON.
Bibliothécaire-Archiviste.	BOULZE.

Liste par ordre alphabétique des Membres de la Société

MEMBRES HONORAIRES

MM. ALMER (Auguste) ✻. I. ❍, correspondant de l'Institut, conservateur honoraire du Musée épigraphique de Lyon.

ARNAVIELLE (Albert), ✻, félibre majoral à Montpellier.

AUPHAN (Victor), ✻, docteur en médecine, à Alais.

BAISSAC (Jules), ✻, homme de lettres, av. des Gobelins, 25, Paris.

Digitized by Google

MM. DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur, Paris.

ESCALLE, ingénieur à Longwy, (Meurthe-Moselle).

FABRE (GEORGES), ✻., ✠, I. ✠., inspecteur des Forêts, à Nimes.

FAURE (MAURICE), député de la Drôme, à Paris.

FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil, à Alais.

GAUDEZ, ✻, sculpteur-statuaire, boulevard d'Argenson, 56, Neuilly-sur-Seine.

GAUJOUX, pasteur à Aix en-Provence.

GERNEZ, professeur à l'école normale, Paris.

GIDE, professeur d'économie politique, Bordeaux.

GOUNELLE (ELIE), pasteur, à Roubaix.

GOURDOUX (CÉSAR), rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, Paris.

GRAS (FÉLIX), juge de paix, à Avignon.

GRASSET, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

GROS (AMÉDÉE), architecte à Alais.

GUIMET, directeur des *Annales du musée Guimet*, Paris.

HERLUISON, ✻, éditeur, homme de lettres, Orléans.

JOURDANNE, félibre majoral, château de Poulharès, près Carcassonne.

LAFORGUE (CAMILLE), président du tribunal, au Vigan.

LAURENT (ACHILLE), Ministère de l'Instruction publique, Paris.

Digitized by Google

MM. LAURON (Abbé), curé de la cathédrale d'Alais.

LAVAUD (Denis), chef comptable aux mines de Portes.

LEDOUX, ✻, ingénieur en chef des mines, Paris.

MALZAC (Miranda), ✻., I. ❍., ancien député, rue Notre-Dame-des-Champs, 119, Paris.

MARION (A.-F.), ✻, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

MARUÉJOLS (Gaston), avocat, ancien maire de Nimes.

MISTRAL (Frédéric), O. ✻., poète provençal, à Maillane (B.-d.-R.)

NOBLEMAIRE, O. ✻, directeur de la Cie P.-L.-M., à Paris.

PASTEUR fils, secrétaire d'ambassade, à Madrid.

PECH (Gabriel), sculpteur-statuaire, rue Notre-Dame-des-Champs, 85, Paris.

PELADAN, rentier, rue Cujas, Paris.

PELLET (Scipion), Château de la Rouvière (Gard).

PIN (Emile), avocat, à Alais.

PIN (Paul), docteur en médecine, à Alais.

PORTAL, A. ❍, C. ✻, ✠ ✠, homme de lettres, à Palerme.

POULLE-SYMIAN (Raymond), A. ❍, magistrat, à Nîmes.

De RAMEL (Fernand) ✻, I. ❍, député du Gard, Paris.

REINAUD, maire de Nimes.

Digitized by Google

REVOIL (Henri), O. ✻, I. ❍, correspondant de l'Institut, architecte du Gouvernement, à Nimes.

RINN (Louis), commandant d'état-major, conseiller du Gouvernement, à Alger.

RIVIÈRE-DEJEAN (Alfred), propriétaire rentier, à Alais.

ROGER-BALLUE, ✻, inspecteur des Beaux-Arts, rue Balluc, 10, Paris.

ROQUE-FERRIER, I. ❍, O. ✠, président du félibrige, à Montpellier.

ROUJON (Henri), ✻, directeur des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, Paris.

ROUQUET (Achille), directeur de la *Revue Méridionale*, Marseille.

De ROUVILLE, ✻, I. ❍, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier.

De ROUX-LARCY (Ernest), propriétaire-rentier, à Alais.

SABATIER (Armand), ✻, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier.

SEXTIUS-MICHEL, ✻, président du Félibrige, maire du XIII[e] arrondissement, Paris.

SILHOL, (Alfred), sénateur du Gard, Paris.

SOUBIES (Albert), ✻, I. ❍, ✠, homme de lettres, Paris.

TONY-NOEL, ✻, sculpteur-statuaire, av. de Villars, 147, Paris.

TORCAPEL (Alfred), ingénieur de la C[ie] P.L.M., à Avignon.

Digitized by Google

TOURTOULON (Baron de), I. ✠ G. O. ✠ C. ✠ O. ✠, directeur-fondateur de la *Revue du monde Latin*, à Aix-en-Provence.

URECHIA, V. A., O. ✲, ancien ministre, président du Sénat, à Bucarest.

VALLÉRY-RADOT (René), homme de lettres, Paris.

ZADOC-KAHN, ✲, Grand-Rabbin de France, à Paris.

MEMBRES RÉSIDANTS

MM. ARNASSAN (Clodomir), rentier, à Alais.

AUSSET (Odilon), I. ✪, proviseur du Lycée d'Alais.

BALME (Léopold), architecte, à Alais.

BARRAUD (Ferdinand), architecte, à Alais.

BEAU (Emmanuel), industriel, à Alais.

BERTHARION (Antoine), A. ✪, contrôleur principal des Mines, à Alais.

BERTHÉZENNE (Ferdinand), avocat, à Alais.

BERTRAND-LAUZE, ✠, A. ✪, docteur, à Alais.

BLAVET (Alcide), A. ✪, négociant, à Alais.

BOISSIER (Ernest), vétérinaire, à Alais.

BOULZE ( ), ancien conducteur des Ponts et Chaussées.

BRABO (Julien), imprimeur, à Alais.

Digitized by Google

MM. De CABISSOLE (Charles), président du Tribunal civil d'Alais.

CARRIÈRE, docteur-médecin, à Alais.

CASTELA (Justin), directeur de l'usine à Gaz d'Alais.

CORNETTE (Charles), commis-greffier au Tribunal civil d'Alais.

DELFIEU (Emile), I. ✪, inspecteur des Postes et des Télégraphes, à Nimes.

DELMAS (Gabriel), greffier du Tribunal civil d'Alais.

DUFFÈS (Emile), avoué, à Alais.

DUGAS (Fernand), avocat, à Alais.

ESCALIER (Jean), à Alais.

ESPÉRANDIEU (Emile), I. ✪, ancien maire d'Alais.

FABRE (Charles), propriétaire-rentier, à Alais.

GAL (Paul), ingénieur, rue Saint-Dominique, 31, Paris.

HAON (Gabriel), négociant, à Alais.

LABBÉ (Joseph-Henri), A. ✪, ✠, inspecteur des Forêts, à Uzès.

LALLEMAND, I. ✪, O. ✠ ✠ ✠ ✠, sous-préfet d'Alais.

LAURANS, ✲, ingénieur en chef au Corps des Mines, directeur de l'Ecole des maîtres-mineurs d'Alais.

LAURENT DE L'ARBOUSSET, ✠, A. ✪, filateur, à Alais.

Digitized by Google

MM. MARMET (Emile), architecte de la ville d'Alais.

MARTEL-FAVAND (Louis), négociant, à Alais.

MARTEL-TEULON (Louis), ✻, rentier, ancien président du Tribunal de commerce d'Alais.

MAUMEJEAN (Guillaume), I. ✪, professeur au Lycée d'Alais.

MAURIN (Jean), A. ✪, banquier, à Alais.

MERCIER (Alfred), ingénieur, à Alais.

NÈGRE-GAY (Hippolyte), rentier, ancien président du Tribunal de commerce d'Alais.

OBERKAMPFF (Emile), receveur particulier des Finances, à Alais.

PATTUS, vétérinaire, à Alais.

PAGÈS (Eugène), représentant de commerce, à Alais.

PAUL (Félix), I. ✪, professeur au Lycée d'Alais.

QUIMINAL (Numa), notaire, à Alais.

ROCHER, chef de la comptabilité des Forges d'Alais.

ROUSSY (Léon), avoué, à Alais.

ROUX (Pierre), ✻, percepteur, à Clermont-Ferrand.

De SARRAN D'ALLARD (Louis), A. ✪, archiviste de la ville d'Alais.

ZALESKI, (Ludovick), ✠, docteur, à Alais.

Digitized by Google

MEMBRES NON-RÉSIDANTS

MM. ALEXANDROWICZ (Ladislaz), docteur, à Alais.

ANTOINE (Emile), filateur, président du Tribunal de commerce d'Alais.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Cte Gustave), ✻, docteur ès-lettres, Paris, 18, rue Vignon.

BELON, ✻, capitaine au 6e d'Artillerie, Lyon.

BLANCHER (Léopold), percepteur en retraite, à Alais.

BOISSON (Jean), industriel, à Alais.

BOUDON (René), ✻, maire de St-Jean-du-Gard.

BOURINET (Louis), commissaire de police, à Alais.

BROVES (l'abbé de), ✻, curé de St-Jean-du-Pin.

CARLI (Euclide), chapelier, à Alais.

CASTELBON, pharmacien, à la Vernarède.

CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ✻, A. ✪, O. ✠✠, secrétaire général de l'Académie de Montpellier.

De CAZENOVE (Raoul), 8, rue Sala, Lyon.

CHABAL, receveur particulier des Finances, à Uzès.

CHALMETON (Ferdinand), ✻, ingénieur-directeur de la Cie houillère de Bessèges.

Digitized by Google

MM. CRESPON (Emile), délégué en chef de la Cie des Forges d'Alais.

CROUZAT (Henri), A. ✪, 11, rue de Châteaudun, Paris.

CROUZET (Félix), architecte, à Alais.

CUNHA (da) Xavier, docteur, conservateur de la Bibliothèque nationale à Lisbonne.

DASTARAC (Léon), avocat, à Alais.

D'ABIOUSSE (Lionel), I. ✪, ✠, juge au tribunal d'Uzès.

DUMAS, pharmacien, à Alais.

FALGAIROLLE (Edmond), A. ✪, ✠, procureur de la République, à Aubusson.

FALGAIROLLE (Prosper), propriétaire, à Vauvert.

FARIA (Antoine de Portugal de) C. ✠, O. ✠, ✠, consul de Portugal, littérateur, Paris, 11, rue Boissière.

FRANCEZON (Paul), ✻, filateur, à Alais.

GARMIER (Jules), homme de lettres, à Pont-St-Esprit.

GLORIEUX (Florent), ingénieur, à Alais.

HEDERER (Augustin), receveur des Postes et Télégraphes, à Alais.

JUMAS, répétiteur au Lycée de Montpellier.

De LAJUDIE (Félix), directeur de la Compagnie des Forges d'Alais.

MARSAUT (J.-B.), ✻, directeur de la Compagnie de Bessèges.

Digitized by Google

MM. MARTIN (JOSEPH), inspecteur des Forêts, à Nimes.

MEIRIEU, pharmacien, à Alais.

MONTALET-ALAIS (LE MARQUIS DE), propriétaire, à Potelières.

MONTOISON, négociant, à Alais.

MOURIER (HENRI), aide-major au 61e de Ligne, à Marseille.

MOURIER (LOUIS), docteur à Vézenobres.

NÈGRE-BARGETON (ELIE), négociant, à Alais.

OLLIER DE MARICHARD (JULES), I. ✪, ✠, ✠, propriétaire, à Vallon.

PADULA (ANTOINE), G. O. ✠, C. ✠, ✠, homme de lettres, à Naples.

PARLIER, crpitaine d'Artillerie, à Reims.

PARRAN (ALPHONSE), ✱, ingénieur-directeur de la Compagnie Mokta-el-Hadid, Paris.

PÉCHINEY (ALFRED), ✱, directeur des usines de Salindres.

PEYRE (EMILE), ingénieur aux Forges d'Alais.

PEYRE (LÉON), ingénieur, route de Bagnols, Alais.

PIERRI-DON (ALFRED), ingénieur, Mas-Brulat.

PLACE (DE) (HENRI), directeur des Houillères de Rochebelle.

PONCET (HONORÉ), horloger-bijoutier, à Alais.

PORTES (EDGARD), A. ✪, inspecteur primaire, à Alais.

Digitized by Google

MM. POUGET (JOSEPH), avocat, à Alais.

RAMEL (DE) (GABRIEL), colonel, avenue Bosquet, 10, Paris.

RANDABEL (JULES), chef de section à la Cie P.-L.-M.

ROUCHETTE (PAUL), homme de lettres, Paris.

ROUSSELIER (J.-G.) ingénieur, Marseille.

SERAPHIN, agent-voyer d'arron lissement, Nimes.

SEYNES (DE) (JULES), ✲, rue Chanaleilles, 15, Paris.

SOULIER (HIPPOLYTE), ancien maire d'Anduze, à St-Théodorit (Gard).

URECHIA (NESTOR), ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris, ingénieur-chef de la ville de Bucarest.

VARIN D'AINVELLE (AMÉDÉE), propriétaire-rentier, Alais.

VEILLON, ancien secrétaire particulier du préfet des Alpes-Maritimes.

N.-B, — MM. les Membres dont es titres ne seraient pas indiqués ou le seraient inexactement sont priés d'en informer la Société. Il en sera pris note et les rectifications seront faites au prochain Bulletin.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

AIN

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, à Bourg.

ALGÉRIE

Académie d'Hippone, à Bône.

Société archéologique du département de Constantine.

Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie, à Alger.

ALPES-MARITIMES

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, à Privas.

AUDE

Société des arts et des sciences de Carcassonne.

AVEYRON

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.

BASSES-ALPES

Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHONE

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

Société scientifique industrielle de Marseille.

CHARENTE

Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulème.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.

CORRÈZE

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

COTE-D'OR

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

DORDOGNE

Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.

DROME

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.

Digitized by Google

GARD

Académie de Nimes.
Comité de l'art chrétien, à Nimes.
Société centrale d'agriculture du Gard, à Nimes.
Société d'étude des sciences naturelles de Nimes.
Société d'agriculture d'Alais.

GERS

Société historique de Gascogne, à Auch.

GIRONDE

Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
Société archéologique de Bordeaux.
Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.

HAUTES-ALPES

Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes, à Gap.

HAUTE-GARONNE

Académie des jeux-floraux, à Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse.
Société académique Franco-Hispano-Portugaise de Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Université de Toulouse.

HAUTE-LOIRE

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

HAUTE-MARNE

Société historique et archéologique de Langres.

HAUTE SAVOIE

Société Florimontane, à Annecy.

HÉRAULT

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Société archéologique de Montpellier.

Société d'études des sciences naturelles de Béziers.

Société des sciences naturelles et physiques de Montpellier.

Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

ISÈRE

Académie delphinale, à Grenoble.

LANDES

Société de Borda, à Dax.

LOIRE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à St-Etienne.

LOT

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

Digitized by Google

LOZÈRE

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

PUY DE-DOME

Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHONE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société des sciences industrielles de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.

SAVOIE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.

SEINE

Société Académique Indo-Chinoise de France, à Paris.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.
Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
Société philotechnique à Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

Digitized by Google

TARN

Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn, à Albi.

TARN-ET-GARONNE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

VAR

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

VAUCLUSE

Académie de Vaucluse, à Avignon.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Géological Survey, Washington.
Smithsonian Institution à Washington.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

RECEVANT LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

Alais..... Le Lycée J.-B. Dumas.
— L'Ecole des Mines.
— Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

Avignon.....	Bibliothèque municipale.
Bagnols.....	Bibliothèque municipale.
Carpentras..	Bibliothèque municipale.
Marseille ...	Bibliothèque municipale.
Montpellier.	Bibliothèque municipale.
Nimes	Archives départementales.
—	Bibliothèque municipale.
Paris	Archives du Ministère de l'Instruction publique (*5 volumes*).
—	Bibliothèque des Sociétés savantes.
Vauvert	Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A LA SOCIÉTÉ

Annales des Ponts et Chaussées (envoi du Ministère des Travaux Publics).

Répertoire des travaux historiques (envoi du Ministère de l'Instruction publique).

Revue des travaux scientifiques (envoi du ministère de l'Instruction publique).

Revue épigraphique du Midi de la France (envoi de M. Allmer, membre honoraire).

Annales du Musée Guimet (envoi de M. Guimet, membre honoraire).

Revue du Contentieux des travaux publics, du bâtiment et des marchés de fournitures (envoi de M. de Ramel, membre honoraire).

Annuaire des musées cantonaux (échange).

Feuille des jeunes naturalistes (échange).

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Tenues pendant l'Année 1898

Séance du 11 janvier 1898.

Présidence de M. Paul, président.

Sont présents : MM. Boissier, Ausset, Gros, Delfieu, Boulze, Gadot, et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après cependant une légère rectification qui y est apportée aussitôt par le secrétaire.

Monsieur le Président fait connaître les propositions du Congrès des Sociétés savantes de Paris, relatives à l'envoi de délégués.

MM. de Sarran d'Allard et Portal doivent se rendre à Paris et sont délégués par la Société.

M. Portal soumet à l'approbation de la Société un résumé de la communication orale qu'il doit faire au Congrès sur l'adlantide.

Le résumé est approuvé.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle la nomination du bureau. M. le président est sortant, le vice-président M. le docteur Bertrand-Lauze, qui serait appelé à la présidence, a adressé au président une lettre dont il est donné lecture et dans laquelle il dit être obligé par des raisons sérieuses de santé, de donner sa démission. Une démarche de M. le président auprès de lui le fera peut-être revenir sur sa détermination.

Les membres présents n'étant pas en nombre, il sera donné suite à ces élections, lors de la prochaine réunion conformément aux statuts.

Le secrétaire, ROUSSY. *Le président*, PAUL F.

Séance du 1er février 1898.

Présidence de M. Delfieu au lieu et place de M. Paul, président.

Présents : MM. Boissier, Delmas, Ausset, Laurent de L'Arbousset, Boulze, Roussy, Gadot, Blavet. M. Sarran d'Allard s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait approuver par la Société l'allocation annuelle de 15 fr. au facteur, et de 20 fr. à la concierge.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau. Les démarches auprès de M. Bertrand-Lauze, vice-président sortant n'ayant pas abouti, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Digitized by Google

Le vote a lieu au scrutin secret. Il donne les résultats suivants :

Président.	MM.	Nègre-Gay.
Vice-Président.		De Cabissole.
Trésorier.		Arnassan.
Secrétaire général. . .		Boissier.
id. des séances.		Roussy (sans vote).
id. adjoint. . .		Haon.
Archiviste.		Boulze.

Telle est la composition du bureau pour l'année 1898.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Pour le secrétaire,
Le secrétaire-adjoint,
ROUSSY.

Pour le président,
DELFIEU.

Séance du 9 février 1898.

Présidence de M. Paul, président sortant.

Sont présents: MM. Boissier, Nègre-Gay, de Cabissole, Delfieu, Gadot, Delmas, Boulze, Rivière Dejean, Haon, Roussy. M. de Sarran s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'installation du bureau. Monsieur Paul, président sortant, adresse ses remerciements aux membres de la Société pour le concours qu'ils ont bien voulu lui prêter pendant l'année écoulée. Il montre les avantages que présente une Société comme la nôtre par le groupement de tous ceux qui ont le culte du vrai, du beau et du bien.

Digitized by Google

Il termine en souhaitant la bienvenue au nouveau bureau.

M. Nègre-Gay prend le siège de la présidence.

Il exprime ses sentiments de gratitude pour l'honneur dont il est l'objet. Il s'efforcera de donner à la Société la direction que lui dicteront son dévouement et son zèle ; il est sûr de trouver dans les autres membres du bureau d'excellents collaborateurs.

La séance se termine par un échange de vues entre plusieurs membres au sujet des travaux de la présente année et des causeries qui pourront être données.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire des séances, ROUSSY. — *Le président,* NÈGRE-GAY.

Séance du 1er mars 1898.

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. Delfieu, Gros, Boulze, Arnassan, Haon, Roussy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Un échange d'observations a lieu pour tenter les démarches auprès des personnes de bonne volonté qui pourront donner des conférences soit à la Société, soit à la Mairie.

Une liste est dressée.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Picard, éditeur à Paris, qui demande à la Société la cession de l'ouvrage de M. Charvet sur le général Morin ; un exem-

Digitized by Google

plaire de cet ouvrage pourra lui être adressé moyennant la somme de dix francs.

M. le Président propose de souscrire à l'achat du volume des œuvres de Paul Minault, notre ancien confrère.

Il annonce que M. le sous-préfet vient de remettre à M. de Sarran, l'un des membres de la Société, le diplôme et les insignes d'officier de l'ordre royal, et la couronne de Roumanie, en récompense de ses travaux littéraires sur ce pays. Des félicitations sont adressées à notre confrère.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire, ROUSSY. *Le Président.* NÈGRE-GAY.

Séance du 16 mars 1898.

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Assistent à cette séance : MM. Boulze, Ausset, Delfieu, Gros, Arnassan, Louis Martel, Roussy.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président fait part de ses démarches auprès des personnes susceptibles de donner des conférences. Monsieur Fabre, inspecteur des forêts à Nîmes a déjà accepté ; sa conférence aura pour sujet son voyage en Russie, il rapporte de ce pays des belles photographies et pourra donner des projections lumineuses. Une démarche sera faite par MM. Nègre-Gay et de Cabissole, auprès de M. l'abbé Laurant pour le décider à donner la conférence qu'il a promise. M. Arnassan fait connaître que M. Louis Comte, de St-Etienne, donne en ce moment dans

Digitized by Google

diverses villes des conférences sur la mauvaise presse. La Société pourrait l'engager à venir à Alais dans le même but. Cette proposition est adoptée. M. le secrétaire est chargé de lui écrire. Sur la proposition de M. Delfieu, il est décidé que le bulletin de 1896 contiendra une photographie du monument Florian.

A l'avenir, MM. les professeurs du Lycée, membres ou non de la Société, seront admis de droit à assister à nos séances toutes les fois que l'un d'entr'eux voudra bien donner une causerie.

Sur la proposition de M. Gros, il est décidé que les collections des Bulletins seront en deux exemplaires et conservés aux archives. Sur la proposition de M. Delfieu, au moment de l'envoi de notre Bulletin aux membres honoraires, il leur sera demandé un exemplaire de leurs ouvrages.

Un projet de lettre sera dressé par M. le secrétaire, ou soumis à l'approbation de M. le Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Le secrétaire des séances, ROUSSY. *Le président,* NÈGRE-GAY.

Séance du 29 mars 1898.

M. Nègre-Gay préside la séance à laquelle assistent MM. de Cabissole, Gros, Boulze, Arnassan, Carli, Laurent de L'Arbousset, Delmas, de Sarran d'Allard, Ausset, Delfieu, Roussy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

Sur le bureau sont déposées par le bibliothécaire, deux photographies, l'une de notre regretté confrère M. Minault, l'autre du monument Florian. Elles seront encadrées et orneront notre salle. Sur la proposition de M. le vice-président il est décidé qu'il sera annexé au Bulletin de 1898 une biographie de M. Paul Minault avec photographie réduite. M. de Sarran d'Allard et Roussy sont chargés de cette rédaction. La parole est donnée à M. Gros pour sa communication sur les cimetières.

M. Gros s'attache surtout à faire connaître les causes qui ont déterminé les premiers chrétiens à choisir les cimetières comme lieu de culte et emplacement de leurs églises. Sur sa prière, des félicitations et des remerciements seront transmis à M. Ginoux, maire de St-Martin-de-Valgalgues, pour les indications qu'il a données à M. Gros, et le don qu'il a fait à la Société, d'une poterie très ancienne.

La causerie de M. de Sarran d'Allard sur la géologie de la France est remise à huitaine. M. de Sarran d'Allard, propose l'achat d'un excellent ouvrage de M. Suess, *La face de la terre*. M. Arnassan obtiendra un rabais de 30 °/₀.

Une brillante analyse des ouvrages reçus par la Société est présentée par M. Haon, secrétaire-adjoint.

Elle lui vaut des félicitations unanimes.

L'ordre du jour appelle le vote définitif sur l'admission de M. Lallemand, sous-préfet d'Alais, comme membre résidant. Son admission est prononcée à l'unanimité.

MM. le président et vice-président lui feront part de cette décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire,
ROUSSY.

Le président,
NÈGRE-GAY.

Digitized by Google

Séance du 19 avril 1898.

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Sont présents : MM. Carli, Boulze, Delfieu, Martel, Gros, Gadot, de Sarran d'Allard, Haon et Roussy, secrétaire.

M. le président présente à la Société M. Louis Comte, secrétaire général de la *Ligue française pour le relèvement de la Moralité publique*, qui a bien voulu accepter de venir donner, sous les auspices de la Société, une conférence dans notre ville.

Après quelques instants de causerie, les membres présents accompagnent le conférencier au Casino et prennent place avec lui sur l'estrade.

Dès l'ouverture de la séance, devant une salle comble, M. le président, au nom de la Société, présente l'orateur au public et lui cède ensuite la parole.

M. Comte développe son sujet : *Littérature de décadence* et montre les dangers que fait courir à la saine littérature et à la moralité publique la presse pornographique à vil prix et les envois à domicile de publications obscènes.

Par des exemples très saisissants, il met en lumière les effets néfastes que peut produire cette littérature sur l'esprit des jeunes gens et des jeunes filles tant parmi le peuple que dans la bourgeoisie.

Il donne lecture de la loi du 19 mars dernier, dont le vote est dû aux efforts persévérants de la Ligue française de la moralité publique. Cette loi permet maintenant d'atteindre d'une manière efficace les auteurs et les propagateurs d'écrits pornographiques.

La péroraison, d'une superbe envolée, nous donne le portrait d'un jeune homme idéal, tel que le rendent

Digitized by Google

nécessaire les mœurs du temps présent, pour le relèvement de la race et le salut de la patrie française.

La salle qui n'a cessé de manifester sa sympathie à l'orateur aussi bien aux tribunes qu'au parterre, salue d'applaudissements très nourris cette éloquente péroraison.

M. le président remercie le public de la bienveillante attention avec laquelle il a écouté l'orateur. Il présente des félicitations à M. Comte pour la conférence qu'il vient de nous donner, mais aussi et surtout pour la campagne qu'il vient de mener dans toute la France et qui a abouti au vote de la loi du 19 mars 1898.

La soirée se termine par une causerie intime dans laquelle il est parlé d'une pétition aux Chambres et du journal le *Relèvement social*, auquel s'abonnent plusieurs personnes présentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire,
ROUSSY.

Le Président,
H. NÈGRE-GAY.

Séance du 26 avril 1898.

M. Roussy, secrétaire, préside cette réunion.

Présents : MM. Ausset, Boulze, Gadot, Gros, Laurent de l'Arbousset, Louis Martel, de Sarran d'Allard et Haon, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance, qui contient un compte-rendu de la conférence de M. Comte est lu et adopté.

Digitized by Google

M. de Sarran d'Allard a acheté pour le compte de la Société ainsi qu'il avait été décidé l'ouvrage (1 vol.) « *La Face de la Terre* » de M. Suess.

La parole est ensuite donné à M. Gros pour une communication relative aux accidents de chemins de fer, et aux moyens de les éviter. M. Gros après une étude attentive et réfléchie des causes qui ont amené les catastrophes d'Adélia et dernièrement du Péage de Roussillon, a été amené à conclure que, sûrement, ces catastrophes ne se seraient pas produites si les chefs de station avaient eu à leur disposition un appareil quelconque leur permettant d'aviser les conducteurs des trains du danger qu'ils couraient. Or, aujourd'hui encore, il n'existe aucun appareil qui mette en contact le chef d'un train en marche et les postes ou stations même les plus rapprochées. M. Gros propose d'établir des signaux électriques, petits drapeaux par exemple le jour et signaux lumineux la nuit, qui, par leur couleur ou leur position, avertiraient le conducteur d'un train, même en marche, de l'état de la voie.

M. le président félicite M. Gros de son travail qui est du plus haut intérêt et le remercie de sa communication.

M. de Sarran d'Allard donne lecture d'un mémoire de M. Portal sur la formation géologique de la France. M. Portal s'est livré à une étude sérieuse de cette question et il l'a traitée avec la compétence qu'on lui connaît. Aussi les théories et les aperçus signalés par lui sont-ils en même temps que très ingénieux d'un grand intérêt pour les géologues. Ils témoignent surtout d'une connaissance approfondie de la science traitée.

M. Laurent de l'Arbousset a la parole pour une communication qu'il intitule avec beaucoup d'esprit : *Suggestion d'un carreau cassé*. Le carreau brisé d'une des vitrines contenant nos collections, lui a fait songer à un

Digitized by Google

monument, sans affectation aujourd'hui, qui est l'un des plus beaux d'Alais, mais qui, lui aussi, a ses carreaux cassés : *la gare d'Alais au Rhône.* M. Laurent de l'Arbousset se demande si la Ville ne pourrait pas se rendre possesseur de ce monument, sans valeur aucune, pour la Cie P. L.-M. L'on y installerait non seulement le musée de peinture, mais encore les collections minéralogiques que possède la ville et qui sont à l'Ecole des Mines. L'immeuble, et sa situation au bout de la ville, avenue Carnot, conviennent parfaitement pour cet usage. Unanimement la Société se range à l'avis de M. Laurent de l'Arbousset. L'on reparlera d'ailleurs de cette proposition dans la prochaine séance, et une délégation pourra être envoyée auprès de la Municipalité pour lui transmettre le vœu de la Société.

MM. Chabaud, adjoint au maire d'Alais; Soubie, publiciste à Paris et Comte, conférencier, rédacteur en chef du *Relèvement social*, à Saint-Etienne, sont nommés membres honoraires.

MM. Rouchette, publiciste à Paris, et Tassin de Villepion, professeur au Lycée d'Alais, sont élus en deuxième lecture, membres non résidants. M. Martial est présenté en première lecture par M. le président, et M. Boulze, comme membre résidant.

Au sujet des membres honoraires, M. Ausset fait remarquer qu'il importerait de décider s'il y a lieu de leur envoyer à tous indistinctement les bulletins annuels. Ces envois, très nombreux, grèvent beaucoup la caisse, il ne faut pas l'oublier. La Société partage absolument cet avis et décide, sur la proposition de M. Haon, que, chaque année, le bureau dressera la liste des membres honoraires auquel le bulletin devra être adressé.

M. de Sarran d'Allard fait part de l'entrevue que M. le Préfet a accordée au président et à lui, au sujet du 4e cente-

Digitized by Google

naire de la découverte de la route des Indes par Vasco de Gama. M. le Préfet a accepté la présidence d'honneur du comité régional.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Secrétaire-adjoint, Gel HAON.

Le Président, ROUSSY.

Séance du 3 mai 1898

M. de Cabissole, vice-président, préside cette réunion.

Présents : MM. Ausset, Gadot, Gros, Sarran d'Allard, Haon et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté. M. de Villepion, élu membre non résidant est introduit. M. Gadot propose à la Société d'organiser des excursions, ainsi que cela se pratique dans plusieurs Sociétés de sciences ou d'archéologie. Les environs d'Alais offriraient, surtout au point de vue géologique et minéralogique, des lieux d'excursions des plus intéressants à visiter. Cette question est ajournée.

M. de Sarran d'Allard donne lecture d'une lettre qu'il a reçue traitant la question cubaine. Cette lettre qui émane d'un Anglais montre les raisons pour lesquelles les sympathies de l'Europe doivent être du côté des Espagnols.

M. Haon, au nom de M. Laurent de l'Arbousset, empêché, rappelle la question de transfert du musée d'Alais à la gare du Rhône, projet dont la Société s'est occupée. Sur la proposition de M. Haon, cette question

Digitized by Google

est ajournée à une séance ultérieure à laquelle M. Laurent de l'Arbousset assistera.

Les séances étant moins suivies en juillet, plusieurs membres étant absents à cette époque de l'année, il est décidé que, à partir de ce jour, et jusqu'à nouvel ordre les réunions auront lieu hebdomadairement, le mardi, Les convocations se feront par la voie de la presse.

La séance est levée.

Le Secrétaire, ROUSSY. — *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 10 mai 1898

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents: MM. Ausset, Boulze, de Browes, Gadot, Gros, Sarran d'Allard et Haon, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La proposition d'échange de bulletins avec l'Université de Toulouse est adoptée.

M. le président donne lecture de deux lettres de M. Garmier, de Pont Saint-Esprit, concernant les ouvrages qu'il a envoyés à la Société, et dont le compte-rendu bibliographique n'a pas encore été fait. Or, l'ordre du jour de la présente séance porte précisément le rapport sur l'un de ces ouvrages. Le secrétaire est chargé d'écrire à ce sujet à M. Garmier, pour lui donner les explications voulues.

M. Haon a ensuite la parole pour le compte-rendu bibliographique, concernant le volume de M. Garmier.

Digitized by Google

Les Nouvelles Charollaises, que l'auteur nous a adressé, et *La Face de la Terre*, de M. Suess, ouvrage acquis dernièrement par la Société.

M. Gros développe une théorie particulière sur le globe de l'œil et la formation des images rétiniennes. La théorie émise par M. Gros donne lieu à un échange d'observations entre divers membres.

M. de Broves annonce qu'il a une communication à faire à la Société sur Boissier de Sauvages. Cette conférence est fixée à la plus prochaine séance.

La séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint, G^el^ HAON.

Le Président. H. NÈGRE-GAY.

Séance du 17 mai 1898

M. Boissier, secrétaire général préside cette réunion.

Présents : MM. Boisson, Boulze, Gadot, Gros, Louis Martel, Martial, Sarran d'Allard et Haon, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à notre nouveau confrère, M. Martial, élu membre résidant, qui assiste à nos séances pour la première fois.

M. Sarran d'Allard fait savoir qu'en raison de l'absence de plusieurs membres, M. de Broves a dû remettre sa communication sur Boissier de Sauvages à une prochaine séance.

M. le président fait connaître à la Société que M. Gaudez, qui se trouve dans notre ville pour exécuter au monu-

Digitized by Google

ment Florian les quelques retouches jugées nécessaires, a émis l'avis que, sur le cartouche postérieur du piédestal, l'inscription des huit vers primitivement arrêtée serait un peu trop longue, étant donné la superficie du cartouche. M. Ausset consulté, a jugé qu'une inscription de quatre vers serait suffisante. La Société se range à l'avis de MM. Ausset et Gaudez. M. le président arrêtera avec M. Ausset l'inscription à graver sur le cartouche du monument.

M. Sarran d'Allard a la parole pour une communication de la nouvelle carte en relief de l'Espagne, de M. Frédéric de Botella. Cette carte explique de la façon la plus claire la formation de la Péninsule Ibérique, l'enchaînement des massifs montagneux de l'Espagne, leur rattachement à l'Atlas africain. Des coupes bien comprises montrent le creusement du détroit de Gibraltar qui est d'une époque géologique relativement récente. D'autres coupes font voir que les Îles Baléares appartiennent géographiquement à l'Espagne. Tout cela est exposé de la façon la plus intéressante par notre confrère qui, à ce sujet, nous donne des explications supplémentaires sur le massif Alpin Sud-Européen et non Africain.

M. le président remercie M. Sarran d'Allard de sa communication.

Le Secrétaire-adjoint,
Gel HAON.

Le Président,
BOISSIER.

Digitized by Google

Séance du 24 Mai 1898.

M. de Cabissole, vice-président, préside la séance.

Présents : MM. Sarran d'Allard, Boulze, Gadot, Gros et Roussy, secrétaire.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Soubies remerciant la Société de son élection à titre de membre honoraire et annonçant l'envoi de tous ceux de ses ouvrages dont il lui reste un exemplaire. Les ouvrages annoncés sont déposés sur le bureau de M. le secrétaire, chargé d'en accuser réception.

Lecture est également donnée d'une lettre de M. Rouchette remerciant la Société de l'avoir élu membre non-résidant.

La parole est donnée à M. de Broves pour la lecture de son mémoire sur l'abbé de Sauvages.

A l'issue de cette communication qui est écoutée avec le plus vif plaisir par les membres présents, M. le Président, se faisant l'interprète de la Société, remercie et félicite M. de Broves de ce travail si documenté et émet le vœu que, si les finances de la Société le permettent, ce mémoire soit inséré en tout ou partie dans le bulletin.

Cette proposition est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire, ROUSSY. — *Le Président*, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 7 juin 1898.

M. de Cabissole, vice-président, préside la séance.

Présents : MM. Ausset, Boulze, Sarran d'Allard et Haon, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le Président donne lecture d'une lettre émanant de la Société des sciences et lettres d'Agen invitant notre Société à envoyer des délégués aux fêtes du centenaire de Jasmin et de divers bulletins envoyés à la Société.

Il est décidé que la conférence de M. Rocafort sera remise à l'automne prochain.

M. Sarran d'Allard lit un compte-rendu bibliographique de l'ouvrage de M. Soubies, membre honoraire, intitulé *Une première par jour*. L'auteur, critique théâtral, nous donne là une véritable histoire du Théâtre en France, analysant les premières représentations des pièces les plus remarquables, les conditions dans lesquelles elles ont vu le jour, ou plutôt le feu de la rampe.

M. Sarran d'Allard analyse ensuite une brochure de M. de Berluc-Perrussis sur l'histoire de Provence à propos du *Livre de Raison* de M. de Ribbes. Un livre de raison était autrefois un manuscrit dans lequel un chef de famille consignait non seulement l'histoire de sa propre maison, mais encore tous les faits historiques dont il était témoin, dans sa ville, comme dans son pays. On comprend dès lors l'intérêt d'une étude de ce genre, et nous devons savoir gré à M. de Berluc d'avoir écrit son ouvrage et à M. Sarran d'Allard de nous l'avoir clairement présenté. Notre confrère rend compte également d'une excursion géologique qu'il a faite en compagnie de Monsieur Fabre, membre non-résidant, entre Rousson et Portes. M. Fabre, s'occupe en ce moment de la carte géologique détaillée de l'arrondissement d'Alais.

Quant à M. Sarran d'Allard, il a déjà tracé une carte du même genre au 1/40.000 qui a figuré à l'exposition de 1889.

La séance est levée.

Le secrétaire-adjoint,
ROUSSY.

Le président,
CH. DE CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 21 juin 1898.

M de Cabissole, vice-président, préside cette réunion.

Présents : MM. Gros, Mauméjean, Gadot, Carli, Sarran d'Allard, Martel-Teulon, Haon et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Arnassan qui, indisposé, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et lire la communication qu'il avait promise.

Cette communication est remise à la séance du 28 juin.

M. Gros fait une causerie sur le phonographe et son application à l'enseignement des pratiques des langues vivantes.

Après un échange de vues entre M. Gros et MM. Carli, Mauméjean, de Cabissole et Haon, M. le Président remercie M. Gros d'avoir introduit ce sujet tout d'actualité et lève la séance.

Le secrétaire,
ROUSSY.

Le président,
Ch. de CABISSOLE.

Séance du 28 juin 1898.

M. de Cabissole, vice-président, préside la séance.

Présents : MM. Boulze, Mauméjean, Delmas, Carli, Sarran d'Allard, Gros, Arnassan et Roussy, secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal, la parole est donnée à M. Arnassan pour sa communication sur l'ouvrage de notre collègue de Palerme, M. Portal, ayant pour titre : *Essai de Paléontologie scientifique et philosophique.*

Digitized by Google

Cette intéressante communication, présentée avec beaucoup de clarté, vaut à M. Arnassan, les remerciements et les félicitations de M. le Président, qui en propose l'insertion dans le bulletin.

Diverses questions touchant au règlement sont adoptées.

Sur la proposition de M. le Président, les membres présents décident qu'à l'avenir il sera déposé à la bibliothèque un registre sur lequel devront s'inscrire tous les sociétaires qui emprunteront des ouvrages ou des bulletins.

Il est également décidé qu'après chaque nouvelle adhésion un avis sera adressé sous forme de lettre à la personne intéressée.

Il sera imprimé à cet effet deux cents lettres d'avis. M. le secrétaire est chargé de la rédaction de cette lettre ; il en soumettra le projet à M. le Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire, ROUSSY. — *Le président*, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 5 juillet 1898.

Présidence de M. de Cabissole, vice-président.

Présents : MM. Boissier, Carli, Gros, De Broves, Bertrand-Lauze, Martel, Mauméjan, Arnassan, Sarran d'Allard, Boulze, Haon, Gadot et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté après lecture. M. Sarran d'Allard dépose sur le bureau l'ouvrage de M. Rocafort : *Les doctrines littéraires de*

Digitized by Google

l'Encyclopédie, dont il a fait cadeau à la Société. Des remerciements lui seront adressés.

MM. Arnassan et Sarran d'Allard font part à la Société de leur intention de déposer, à la prochaine séance, une proposition de modification aux statuts.

A huitaine aura lieu également une communication de M. Rouchette sur un *Mouvement séparatiste au XVIII*e *siècle*.

La parole est donnée à M. Haon pour sa communication sur les *Parsis ou Zoorastiens de l'Inde*. Notre confrère intéresse vivement l'auditoire par ses renseignements sur les mœurs et la religion des Parsis. Il étudie l'établissement de cette tribu Perse dans l'Inde, lorsqu'elle fut chassée de son pays par les Musulmans, puis son histoire, ses mœurs et ses coutumes.

Ce sujet donne lieu à un échange d'observations entre MM. Haon, Arnassan et le docteur Bertrand.

M. le Président remercie M. Haon au nom de la Société pour son intéressante communication.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

Le secrétaire, ROUSSY. — *Le Président*, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 2 novembre 1898

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. Martel, Arnassan, Gros, Ausset, Haon et Roussy, secrétaire.

Dès l'ouverture de la séance, M. le président fait con-

Digitized by Google

naître le décès de notre regrétté confrère, M. Boulze. Il a lui-même adressé à Madame veuve Boulze, ses sentiments de condoléances et ceux de la Société, à l'occasion de ce deuil survenu au cours de nos vacances.

En signe de deuil M. le président propose à l'assemblée de lever la séance, ce qui est adopté à l'unanimité.

Une note à ce sujet sera insérée dans les journaux.

Le Secrétaire, ROUSSY. — *Le Président*, H. NÈHRE-GAY.

Hors séance, M. Haon donne lecture d'une pièce de vers en dialecte languedocien dont il est l'auteur, intitulé : *Catado de l'Amour*. Cette poésie est fort appréciée.

M. Gros dépose sur le bureau une urne Gallo-Romaine offerte par Jules Ginoux, et provenant des fouilles effectuées en 1896 sur la commune de St-Martin-de-Valgalgues (cimetière contigu à l'Eglise).

Séance du 8 novembre 1898

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. Ausset, Gros, Boissier, Arnassan, Haon Martel et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la lecture d'une étude sur les Parnassiens, de M. Paul Rouchette, publiciste à Paris, membre non résidant de notre Société.

En l'absence de M. Sarran d'Allard, qui s'est fait excuser, c'est M. Roussy, secrétaire, qui donne lecture de

Digitized by Google

ce travail. C'est à peu près exclusivement une étude sur les œuvres poétiques de M. Léon Dierse, le prince des poètes de la jeune école parnassienne. Bien que les membres présents de notre Société n'aient pas paru goûter autant que M. Rouchette les vers de M. Léon Dierse, ils n'en ont pas moins apprécié cette étude et ont prié M. Sarran d'Allard de vouloir bien exprimer leur gratitude à son auteur, de nous en avoir offert la primeur.

Après quelques observations et réflexions échangées, la séance est levée à 10 heures 1/2.

M. Laurans, Ingénieur en chef au corps des Mines à été admis membre résidant (2me lecture).

Le Secrétaire,
ROUSSY.

Le Président,
H. NÈGRE-GAY.

Séance du 29 novembre 1898

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. Boissier, Arnassan, Gros et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Nègre-Gay dépose sur le bureau un ouvrage de M. Bardon, receveur de l'Enregistrement à Nimes ayant pour titre : *L'Exploitation du bassin houiller d'Alais sous l'ancien régime.*

Cet exemplaire est offert à la Société par son auteur à qui des remerciements seront adressés par notre secrétaire.

L'ordre du jour appelle la désignation d'un secrétaire

Digitized by Google

de bureau conformément aux décisions qui ont été prises à des réunions antérieures.

Après quelques échanges de vues ce choix se porte sur M. Barès, en raison du concours gracieux qu'il a prêté à M. Delfieu, ancien président, dans l'œuvre de Florian.

Ce choix ralliant les suffrages de tous les membres présents, M. Barès est nommé secrétaire du bureau. Une allocation annuelle de 180 fr. lui sera accordée. Il rentrera en fonctions à partir du 1er décembre 1898.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire. ROUSSY. — *Le Président,* H. NÈGRE GAY.

Séance du 6 décembre 1898

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. Ausset, Arnassan, Haon et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président annonce la démission de MM. Tassin de Villepion et Bardon Gustave, membres non résidants.

Il annonce ensuite que M. Auphan, docteur, Dastarac, avocat, Bertharion, ingénieur civil se proposent de donner prochainement chacun une conférence; M. Auphan, *la tuberculose* ; M. Dastarac, *la nouvelle loi sur les accidents de travail* ; M. Bertharion, *la géologie du Portugal.*

M. le secrétaire est prié de voir les conférenciers. M. Laurans, ingénieur en chef des Mines, donnera à la

Digitized by Google

prochaine séance une conférence sur une course géolo. gique dans les environs d'Alais, en collaboration avec M. Sarran d'Allard.

M. Escalier Jean est présenté comme membre résidant par MM. Dastarac et Haon.

M. le président décide la nomination d'une commission spéciale pour examiner la proposition de modification aux Statuts de la Société, présentée par MM. Sarran d'Allard et Arnassan.

Cette commission se composera de MM. Nègre-Gay, Ausset, Haon et Roussy.

M. le secrétaire donne lecture d'une communication de de M. Sarran d'Allard sur la musique russe. C'est une analyse d'un ouvrage très documenté de notre distingué confrère M. Soubies, de Paris.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire,
ROUSSY.

Le Président,
H. NÈGRE-GAY.

Séance du 15 décembre 1898.

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Sont présents : MM. de Cabissole, Lallemand, Laurans, Boissier, l'abbé de Broves, Rivière-Dejean, Gros, Arnassan, Mercier, Sarran d'Allard, Boisson, Crouzet, Martel, Favand, Balme, Barraud, Pagès, Haon, Zaleski et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Lallemand et Laurans, et les remercie d'avoir bien voulu accepter de faire partie de la Société.

M. Escalier Jean, présenté le 6 décembre, est élu à l'unanimité, membre résidant (2e lecture).

M. Marmet Emile, ingénieur-architecte de la ville d'Alais, ancien secrétaire de la Société archéologique de Bordeaux, et M. Cornette Charles, greffier au Tribunal civil, sont présentés comme membres résidants, le premier par MM. Balme et Sarran d'Allard, le deuxième par MM. Gros et Sarran d'Allard.

M. Padula Antoine, homme de lettres à Naples est présenté comme membre non résidant par MM. Sarran d'Allard et Haon.

M. le Président dépose sur le bureau deux brochures adressées à la Société par M. Antoine Padula, nommé ci-dessus. M. Haon est prié de faire un rapport sur ces ouvrages; sur la proposition de M. le Président on décide qu'à l'avenir, les séances auront lieu le jeudi de chaque semaine.

M. Sárran d'Allard lit un rapport sur un manuscrit de M. Paul Rouchette, ayant pour titre : *Les fabulistes languedociens.*

Cette lecture est applaudie et très goûtée.

La parole est ensuite donnée à M. Laurans, ingénieur en chef des Mines, pour sa causerie sur la géologie d'Alais.

M. Laurans rend compte d'une série d'excursions géologiques qu'il a faites dans les environs d'Alais. Ces courses exclusivement entreprises au point de vue de la géologie pure, avaient pour but d'étudier les nombreuses failles qui disloquent les terrains depuis Rochebelle jusqu'au-delà de Rousson. Il dessine au tableau les diverses coupes qu'avec le concours de M. Cuvelette, ingénieur or-

Digitized by Google

dinaire, et M. Sarran d'Allard il a relevées à Rochebelle, au Pont-de-Grabieu et à Saint-Julien-de-Valgalgues.

M. Laurans se réserve, conjointement avec M. Sarran d'Allard, d'étudier plus à loisir chacune de ces coupes avant de formuler une opinion théorique sur le jeu des grandes masses minérales.

M. Laurans est vivement applaudi par l'assistance, et M. le Président, au nom de la Société, le remercie d'avoir bien voulu lui réserver une aussi intéressante et instructive communication.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, ROUSSY. *Le Président,* NÈGRE-GAY.

Séance du 22 décembre 1898.

Présidence de M. de Cabissole, vice-président.

Présents : MM. Gros, Laurans, Delfieu, Arnassan, Blavet, Sarran d'Allard, Louis Martel, Destrems de Saint-Christol, Boissier, Delmas, Boisson, Carli et Haon, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

MM. Marmet Emile, Cornette Charles et Padula Antoine, présentés à la séance du 15 décembre sont nommés à l'unanimité, les deux premiers, membres résidants et le dernier membre non-résidant (2e lecture).

Sur la proposition de M. Arnassan, trésorier, une gratification de vingt francs est votée à la concierge et une

Digitized by Google

somme de cinq francs est également allouée à titre d'étrennes du jour de l'an au facteur desservant M. le Président et M. le secré aire-général.

Il est décidé, qu'à l'avenir, des convocations seront adressées pour chaque séance à MM. les membres honoraires habitant Alais et à MM. les membres non-résidants toutes les fois qu'une conférence sera annoncée. Le secrétaire du bureau est autorisé à faire imprimer l'ordre du jour lorsque par suite de sa longueur ou par le nombre de cartes à envoyer il pourrait en résulter un travail très long.

M. Delfieu, ancien président de la Société, en son nom personnel et au nom de M. Nègre-Gay, président actuel, que des circonstances indépendantes de sa volonté empêchent d'assister à la séance, fait remarquer que la Société n'est pas officiellement représentée dans le « Comité de surveillance et d'achat » de la bibliothèque municipale d'Alais. Il expose ensuite les avantages qu'il y aurait pour cet établissement public de même que pour notre Société à ce que cette situation fût modifiée dans le sens qu'il indique.

Après un échange d'observations entre MM. de Cabissole, Gros, Laurans, Arnassan, Blavet, Haon et Sarran d'Allard, et une discussion générale, à laquelle prennent part les membres présents :

Vœu :

« LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE D'ALAIS,

« Considérant :

« 1° Qu'en sa qualité d'établissement reconnu d'utilité publique, elle doit, dans la mesure du possible, faciliter

Digitized by Google

à toute personne sérieuse l'accès de sa bibliothèque, laquelle pourrait devenir une annexe importante de la bibliothèque municipale, le jour où les locaux de la Société seront définitivement et convenablement aménagés;

« 2° Qu'il est bon que ces deux bibliothèques ne fassent pas double emploi, c'est-à-dire n'achètent pas les mêmes ouvrages;

« 3° Que le rôle et la place de la Société sont nettement indiqués dans toute tentative ayant pour but le développement de l'Instruction Publique, des Lettres et des Sciences dans notre région;

« 4° Que dès lors il est utile que la Société soit officiellement représentée au sein du dit Comité de surveillance de l'achat;

« Emet le vœu :

« Que la Municipalité d'Alais demande à l'administration compétente l'autorisation d'adjoindre au Comité actuel de surveillance et d'achat de la Bibliothèque municipale à titres de membres titulaires, le président, le bibliothécaire et le secrétaire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui agiraient en qualité de représentants officiels de la dite Société. »

La Société adopte ce vœu à l'unanimité et décide que copie de la présente délibération sera remise à M. le Maire d'Alais, qui voudra bien la transmettre avec avis favorable à l'autorité compétente.

La parole est ensuite donnée à M. Sarran d'Allard pour la lecture de son résumé de l'ouvrage de M. Paul Soubies ayant pour titre « *La musique portugaise* ». Cette lecture, très goûtée de l'assistance, vaut à M. Sarran d'Allard, les applaudissements de tous les membres présents.

MM. Blavet et Haon présentent comme membre résidant, M. Pattus, vétérinaire à Alais.

Sur la proposition de M. Gros, l'assemblée décide de

Digitized by Google

faire encadrer sous vitre la carte des objets trouvés dans la grotte des morts de Durfort.

La séance est levée et M. le président annonce qu'à l'occasion des fêtes du nouvel an, la prochaine séance n'aura lieu que le 5 janvier 1899.

Le secrétaire-adjoint,
Gel HAON.

Le Président,
Ch. de CABISSOLE.

Digitized by Google

Paul MINAULT (1858-1897)

Digitized by Google

Digitized by Google

PAUL MINAULT

(1858-1897)

Le mardi 21 mars 1893, un public de près de 2,000 personnes, se pressait dans la grande salle du Casino de notre ville.

Dans ce local, le seul de notre ville qui pût contenir un aussi nombreux auditoire, la Société scientifique et littéraire d'Alais présentait, ce soir-là, l'un de ses membres, M. Paul Minault, désireux de donner une conférence publique.

De M. Minault, on savait tout au moins qu'il était pasteur dans un village voisin et possédait un talent oratoire remarquable. De là l'empressement du public à venir l'entendre et l'apprécier.

Notre collègue, chacun se le rappelle, fut loin de tromper cette attente.

Le sujet qu'il traitait était l'un ce ceux qu'il avait le plus à cœur : le relèvement de la moralité publique et la lutte contre la pornographie.

Il s'adressait au public non point par pur dillettantisme, mais bien plutôt en patriote et en honnête homme, avec le sentiment très vif d'une mission à remplir. Il venait dénoncer à l'opinion publique, avec toute la force, toute la véhémence dont son âme généreuse était capable, le danger de la porno-

Digitized by Google

graphie, cette entreprise de trahison, comme il appelait, installée au sein de la Patrie. — Qu'est-ce que la pornographie, disait-il? Une industrie qui exploite le goût et le besoin de l'obscénité, et qui, en les exploitant, travaille à les développer. C'est un commerce qui consiste à répandre dans le public, de bien des manières, par le roman, par le journal, et surtout par la pièce de théâtre, mais aussi par le dessin, par l'affiche, par le prospectus distribué dans la rue, l'obscénité, c'est-à-dire ce qui viole la pudeur, ce qui réveille et excite l'impure curiosité des sens, ce qui provoque au libertinage, à la luxure et à la débauche.

Jadis la pornographie se cachait, aujourd'hui elle est sortie de l'ombre grâce à la complicité, ou à la tolérance inerte de l'opinion publique et des pouvoirs établis.

Je viens, disait notre collègue, pousser ce soir devant vous un cri d'alarme contre les envahissements de cette industrie néfaste et essayer de soulever contre elle toutes les consciences d'honnêtes gens, de bons Français et de pères de famille qui se trouvent dans cet auditoire.

Et après avoir expliqué que la cause de la pornographie n'est pas du tout la cause de l'art, ni celle de la gaîté française, derrière lesquels elle cherche à s'abriter, mais qu'elle est uniquement une industrie malpropre, malsaine, anti-hygiénique, anti-patriotique au premier chef, il montre l'œuvre de la luxure que soutient et développe la pornographie pratiquant d'épouvantables saignées sur la vitalité physique et morale d'un peuple.

Vous le savez, Messieurs, disait-il, la fortune d'une nation n'est pas tout entière dans la situation pri-

Digitized by Google

vilégiée de son territoire, dans la douceur de son climat, dans la fécondité de son sol, pas plus que dans l'abondance de son numéraire, ou dans la multiplicité de ses richesses naturelles, ou dans l'outillage perfectionné de ses industries. Il est un autre capital infiniment plus précieux encore et sans lequel tout le reste ne tarderait pas à être annihilé. Ce capital, Messieurs, c'est le capital humain, c'est le capital intellectuel et moral d'un pays, c'est sa richesse en individualités énergiques, en hommes forts et vaillants, en travailleurs patients, sobres et héroïques, en natures saines et vigoureuses, en caractères bien trempés, en belles intelligences, en consciences intègres, en cœurs justes et droits, en âmes nobles et généreuses. Messieurs, voilà, voilà la première richesse d'une nation, et qui donc maintenant oserait dire que tout ce qui menace de diminuer et de tarir cette richesse là dans ses sources vives n'est pas un péril national ?

Et s'adressant à tous les hommes de bonne foi qui l'entourent, aux bons Français, aux pères de famille, il les adjure de réclamer des pouvoirs publics l'application des lois en vigueur, d'en réclamer même de nouvelles contre les empoisonneurs de nos enfants.

Il termine par un vibrant appel à tous les honnêtes gens qui, en face de la pornographie, ont un même intérêt à défendre, un danger commun à prévenir.

Cette première conférence eût un très grand succès, elle fut suivie quelque temps après d'une deuxième, donnée dans les mêmes conditions. L'auteur s'attaquait à la même industrie au nom du respect dû à la femme. Cette deuxième conférence

Digitized by Google

ne le céda en rien à la première et confirma le public dans l'opinion qu'il s'était faite de M. Minault.

Plus tard, ces deux conférences ainsi qu'une troisième sur lord Shaftesbury furent données par notre collègue à Lyon, Marseille, Nimes, Montpellier et attirèrent à l'œuvre qu'il poursuivait de nombreuses sympathies. Ce réveil de l'opinion publique fut tel que cinq ans après était promulguée la loi du 16 mars 1898 modifiant celle du 2 août 1882 sur la répression des outrages aux bonnes mœurs.

Notre confrère n'a pas eu la satisfaction de voir ce premier résultat de ses efforts.

Une mort tragique a fauché prématurément cette belle intelligence. Le 22 juillet 1897 notre Société levait à cette occasion la séance en signe de deuil, et il était décidé qu'un article nécrologique sur notre regretté collègue paraîtrait dans le Bulletin de 1898.

C'est ce pieux devoir que nous essayons de remplir.

* * *

Paul-Joseph Minault est né à Paris le 17 décembre 1858 (1). Il commença ses études sous la direction de son père, instituteur des plus distingués. Quand éclata la fatale guerre de 1870 le jeune garçon fut envoyé chez ses grands-parents dans le Poitou. Voici dans quels termes l'instituteur aux soins duquel il avait été confié écrivait à M. Minault père,

(1) Les renseignements qui suivent ont été puisés dans la préface des discours de M. Minault, que ses amis ont réunis en un volume paru l'an dernier à la librairie J.-J. Roux, de Privas.

Digitized by Google

en mars 1871. « Votre Paul n'a pas été du tout malade et, pendant tout l'hiver, il a paru s'acclimater parfaitement avec nous. Mais depuis l'armistice sa figure s'est assombrie. (Il a les idées d'un patriote de trente ans). Il a été vexé, quand il a appris que Paris s'était rendu sans essayer de faire une grande sortie : le traité de paix l'a encore vexé davantage; et depuis ce moment, il soupire après le jour qui le mettra en rapport journalier avec ses parents. Il a l'idée que par vos explications sur le siège de Paris vous lui ôterez le fardeau qui pèse sur sa jeune intelligence et sur son cœur tout parisien. » Cette lettre nous révèle le patriotisme ardent qui enivrait, tout jeune encore, Paul Minault. Jusqu'à son dernier souffle, il eut pour la France cet amour intense qu'il éprouvait pour elle quand il était à peine âgé de 12 ans. C'est par patriotisme qu'il se décida, l'an dernier, dans la pleine maturité de ses forces et de son talent, à partir pour Madagascar; et ceux qui eurent le bonheur d'entendre l'allocution vibrante qu'il prononça avant de s'embarquer pour l'île lointaine savent avec quelle émotion communicative, avec quelle éloquence souveraine il proclama toute l'intensité de son amour pour notre France, toute sa douleur pour les mutilations de notre Patrie, « toute sa vénération pour l'uniforme de notre armée, « ce mémorial de tant de gloire, ce symbole de toute une tradition de vaillance et de loyauté. »

Paul Minault revint auprès de ses parents en 1871, Quand ses études primaires eurent été terminées. il ne crut pas devoir entreprendre des études classiques, ainsi que son père l'aurait désiré, et, se tournant vers le commerce, il entra comme simple

Digitized by Google

employé dans les magasins du *Bon Marché*. Mais il ne tarda pas à comprendre qu'il s'était engagé dans une voie qui ne convenait guère à ses goûts et à ses aptitudes. C'est alors qu'il prit la décision de se remettre à l'étude et se fit admettre à l'Ecole préparatoire de Batignoles, en 1876.

Il y fit de solides études et passa brillamment en juillet 1879, l'examen du baccalauréat ès-lettres. Trois mois plus tard il quitta Paris pour aller étudier la théologie à la Faculté de Montauban. Il fut si bien conquis par le ciel du Midi qu'il en fit sa patrie d'adoption et se promit de s'y établir plus tard. En attendant de pouvoir réaliser ce vœu, il accepta par deux fois une suffragance à Bordeaux où ses prédications vibrantes et chaleureuses furent appréciées comme elles le méritaient.

Ayant obtenu à la Faculté le premier prix d'improvisation, il soutint en juillet 1883 avec une verve et un entrain qui étonna ses professeurs eux-mêmes, sa thèse de bachelier en théologie ; quelque temps après il fut appelé à l'église du Vigan. Il resta cinq années dans cette ville. Son éloquence entraînante, la chaleur véhémente de ses discours étaient bien faits pour plaire au tempérament impressionnable, au caractère ardent des populations cévenoles, aussi passa-t-il bientôt dans la région pour l'un des meilleurs orateurs de son temps.

En 1888, atteint d'une douloureuse affection de la gorge, il dût quitter l'église du Vigan devenue trop fatigante et fut nommé à Saint-Christol-les-Alais en 1889.

C'est là qu'il nous a été donné de le connaître. Admis comme membre de notre Société, il eut vite fait de gagner les sympathies de ses collègues, et ce

Digitized by Google

fut avec une véritable joie que nous applaudîmes au succès des deux conférences publiques qu'il donna à Alais.

Disposant de plus de loisirs à Saint-Christol, M. Minault s'appliqua, avec une ferveur passionnée, à l'étude des questions sociales. Pensant que la plupart de ces problèmes se résolvent par une question morale il s'efforça de travailler au relèvement de la société contemporaine en luttant, par la plume d'abord, par la parole ensuite, contre l'alcoolisme, la pornographie, la littérature immorale. Il attribua les succès oratoires qu'il obtint, non point à ses talents, mais à l'excellence de l'œuvre qu'il poursuivait. A propos d'une conférence qu'il avait donnée à Marseille et qui avait obtenu un grand succès il écrivit à l'un de ses amis : Les journaux en ont donné un compte-rendu *excessivement* élogieux et même bien hyperbolique : heureusement que je connais la valeur de cet encens et que je ne m'en laisse pas enivrer. »

* * *

Au mois de janvier 1897, Minault se sentit appelé à un grand sacrifice qui s'imposa bientôt à lui comme un impérieux devoir.

La France venait de s'annexer l'île de Madagascar. Un des graves obstacles à la conquête morale des esprits était la question religieuse. La plupart des Malgaches avaient embrassé la religion protestante mais n'étaient visités que par des missionnaires anglais ou norvégiens. Il importait pour obtenir une pacification plus rapide et plus complète de ne pas

Digitized by Google

faire le jeu des Anglais en ayant l'air d'exiger des Malgaches en même temps que leur adhésion à la nationalité française, le sacrifice de leurs idées religieuses.

Minault fut un des premiers à comprendre que dans ces circonstances, le clergé protestant français avait un devoir patriotique tout tracé. C'était de remplacer auprès des Malgaches les Missionnaires étrangers. Il fit savoir à la Société des Missions de Paris qu'il était prêt à partir pour Madagascar, si on le jugeait qualifié pour cette œuvre à la fois patriotique et religieuse. Son offre ayant été acceptée le 25 mars 1897, il quittait la France qu'il ne devait plus revoir.

Le 21 mai suivant il se rendit, avec son ami le pasteur missionnaire Escande, de Tananarive dans le Betsiléo lorsqu'il fut assailli et assassiné par une bande de Sakalaves.

Dès que la nouvelle de ce lâche attentat parvint à Tananarive, le général Gallieni qui avait la plus grande estime pour notre regretté collègue, adressa à la Société des Missions de Paris une dépêche ainsi conçue :

« Escande et Minault sont morts en soldats, victimes de leur dévouement et de leur zèle. »

Le gouverneur de Madagascar voulut donner à leurs funérailles un caractère de solennité tout particulier, et dans le discours qu'il prononça à Tananarive, il exprima tous les regrets que la France éprouvait de la perte de ses deux nobles enfants.

La Société scientique et littéraire d'Alais s'est associée aux regrets exprimés par le général Gallieni; ayant ressenti elle-même la perte qu'elle venait d'éprouver elle a fait parvenir à Madame Minault l'ex-

Digitized by Google

pression de ses sentiments de condoléances, et lui a demandé une photographie de son mari qu'elle a fait placer dans la salle de ses séances.

L. Roussy et Sarran d'Allard.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

L'ORIGINE DES CIMETIÈRES CATHOLIQUES

L'EMPLACEMENT DES PREMIÈRES ÉGLISES DE LA CHRÉTIENTÉ ET LA CRÉATION DES VILLES FRANÇAISES

Par Amédée GROS, architecte

Il y a deux siècles à peine, la grande majorité des cimetières catholiques existaient encore autour des églises, et de nos jours, dans les agglomérations de peu d'importance, villages ou hameaux, cet ancien usage n'a pas disparu.

Un fait de cette nature, ne saurait être attribué au hasard; nous aimons mieux voir dans l'emplacement de ces cimetières l'expression d'un sentiment religieux.

Les premiers chrétiens, pleins de fois, croyons-nous, voulurent après leur mort reposer à l'ombre de leur église et, par cela même, continuer à implorer la clémence de leur Dieu pour obtenir la vie éternelle : but suprême de leur croyance.

Digitized by Google

pyramides, tumulus gigantesques où devaient reposer les corps de ceux dont on voulait plus particulièrement honorer la mémoire.

Si la crémation chez les Grecs et les Romains fut en usage pendant la période de leur grande prospérité, il n'est pas moins certain que le culte des morts ne subissait dans leur esprit aucune altération : les cendres du défunt étaient recueillies avec soin dans des urnes, et ces urnes étaient ensuite religieusement conservées dans chaque famille.

Comme conséquence de cet usage, les cimetières tels que nous les concevons de nos jours n'avaient aucune raison d'être et rien ne nous apprend, en effet, qu'il en ait jamais existé à cette époque tant en Grèce qu'en Italie.

En Gaule, pays dont nous nous occupons plus spécialement, nos ancêtres enterraient leurs morts; les nombreux tumulus que l'on voit encore dans les forêts, nous en sont une preuve irréfutable.

Dans certaines tribus cependant, les Gaulois livraient aux flammes les restes mortels de quelques-uns des leurs, mais ce n'était que par exception, de même que par exception aussi, ils abandonnaient les morts sans sépulture.

Cette pratique, du reste, ne fut pas de longue durée, et bien avant la conquête de Jules César, elle avait complètement disparu.

Les tumulus gaulois qu'on découvre à notre époque, comme ceux fouillés dans le temps passé, renferment fréquemment de petites amphores en terre noirâtre grossièrement fabriquées, des fioles en verre et quelques autres menus objets sur la signification desquels on n'est pas encore bien fixé.

Digitized by Google

On remarque aussi dans quelques sépultures la main droite du squelette posée sur la poignée d'une épée, tandis que dans quelques autres, l'épée est remplacée par le soc d'une charrue.

Si l'on ne trouve dans les tumulus gaulois que peu de vestiges de l'industrie de ce peuple, c'est sans doute parce qu'il avait pour coutume de livrer aux flammes une grande partie des objets que le défunt avait aimés ou portés pendant sa vie.

Espérons cependant que les savants modernes seront assez heureux pour découvrir de nouvelles traces de leur civilisation, et que le peuple Gaulois qui ne manquait ni de prestige ni de grandeur, aura enfin son histoire.

La religion druidique interdisant toute manifestation de la pensée autrement que par la parole, il n'est pas étonnant que nous ne sachions de la Gaule que ce qu'ont bien voulu nous apprendre les étrangers ou ses vainqueurs.

Dès l'avènement du christianisme, la nouvelle religion proscrivant la crémation des morts, on peut dire qu'en Gaule, même pendant la période de l'occupation romaine, cet usage ne fut pas mis en vigueur.

Les Gaulois n'avaient pas de villes dans le sens moderne de ce mot. Vitruve (1) qui accompagna César comme ingénieur et architecte, nous apprend, en effet, que les Gaulois avant la conquête n'avaient ni villes ni monuments; Marseille même, dit-il, quoique d'origine grecque, ne comprenait encore à

(1) Vitruve fut très probablement l'architecte de la Maison-Carrée de Nimes, qui date de l'an un de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

cette époque que des maisons de bois recouvertes de chaume pour abriter ses habitants.

Tout en admettant l'opinion de Vitruve, ce savant ingénieur ne pouvait cependant pas ignorer qu'il existait en Gaule un grand nombre de villes dont César nous donne les noms, et dans lesquelles on fabriquait des armes, des étffoes, des bijoux, des instruments agricoles, etc.

Au point de vue artistique, disons en passant que les ouvriers d'Alais (Gard), savaient plaquer d'argent les autres métaux; qu'ils fabriquaient des armes de luxe et des mors de chevaux ornés de dessins argentés qu'on trouvait d'un grand prix à l'étranger. (Pline).

Si Vitruve ne parle pas des villes gauloises, c'est sans doute parce que celles-çi, construites en bois et sans art, ne rappelaient à son esprit aucune des grandes cités italiennes, dont les monuments publics et les habitations privées font encore de nos jours l'admiration du monde entier.

En dehors des agglomérations dont nous venons de parler, les Gaulois qui peuplaient les campagnes vivaient dans de modestes demeures disséminées le long des cours d'eau ou sur la lisière des forêts, et ces habitations n'était en réalité que des huttes grossièrement bâties à pierre sèche ou en bois.

Un bas-relief, grec ou romain, qu'on peut voir au musée du Louvre, représentant un Gaulois défendant sa maison, nous donne une idée très exacte des habitations de ce peuple avant la conquête : elles étaient de forme circulaire, n'avaient qu'une porte pour toute ouverture, et leur circonférence variait de 8 à 12 mètres.

Le peu de surface de ces constructions, à peine

Digitized by Google

suffisantes pour le repos de la nuit, nous amène à conclure que les Gaulois des premiers âges ne devaient faire usage que d'un mobilier fort modeste.

Les Gaulois, en effet, couchaient par terre, s'asseyaient sur des fagots de bois et, en dehors de leurs armes, dont ils étaient fiers, et de leurs instruments agricoles, ils n'avaient pour tout mobilier que quelques ustensiles de ménage indispensables pour les besoins de la vie.

Si le peuple vivait simplement, ainsi que nous venons de le dire, les chefs Gaulois, possesseurs de colossales fortunes, habitaient dans de grandes maisons, très confortables quoique exécutées en bois, dont l'intérieur divisé par des cloisons formait plusieurs appartements.

Un riche mobilier, produit de l'industrie nationale et parfois acquis à l'étranger, complétait ces demeures.

La Gaule définitivement conquise par Jules-César, va se transformer comme par enchantement.

Les Gaulois désorganisés, désorientés, leurs chefs ayant perdu la vie dans les combats et les druides poursuivis s'étant réfugiés en Angleterre, acceptèrent assez facilement l'autorité romaine qui ne leur parut pas beaucoup plus rude que ne l'avait été la domination de leurs anciens seigneurs et maîtres.

Non seulement les Gaulois firent leur soumission aux vainqueurs, mais encore, abandonnant leur culte religieux, ils embrassèrent le paganisme romain.

A l'époque de Jules-César, l'Empire avait atteint la plénitude de sa force et de sa splendeur : les sciences, les lettres et les arts y occupaient une

Digitized by Google

grande place, et Rome dictait ses lois au monde connu.

La Gaule pacifiée devint l'objet de tous les soins de César et d'Auguste; aussi voyons-nous ce vaste pays se peupler en moins d'un siècle d'un grand nombre de villes superbes, reliées entre elles par des routes, véritables chefs-d'œuvre de construction, dont le temps lui-même, malgré sa puissance destructive, n'a pu faire disparaître les traces.

La création de ces grandes villes et de ces routes eut pour conséquence d'assurer la domination romaine, et les routes facilitant les échanges, donnèrent naissance au commerce et à l'industrie.

Parmi les villes gallo-romaines dont nous venons de parler nous citerons Nimes, Arles, Orange, Vienne et Lyon, pour n'indiquer que les principales de notre région Cinquante au moins sont connues, et les monuments que l'on voit encore debout, suffisent à eux seuls pour en déterminer l'importance et la date.

Si nous admettons que cinquante villes prirent naissance presque en même temps, nous devons aussi admettre qu'un grand nombre d'ouvriers durent être employés pour mener à bien de si gigantesques travaux.

Or, nous pensons que ces ouvriers n'auraient pu être amenés en Gaule sans provoquer une véritable perturbation dans le reste de l'empire romain.

Les Romains, en effet, firent très exactement ce qui se fait de nos jours, alors qu'un peuple civilisé s'empare d'une contrée dont les habitants n'ont des sciences et des arts que des données rudimentaires : ils amenèrent en Gaule des ingénieurs, des architectes, des artistes, des ouvriers de tout corps

Digitized by Google

d'état, et firent appel ensuite aux indigènes pour la main-d'œuvre courante, complétant ainsi le personnel nécessaire pour de si vastes entreprises.

Cela étant, Gaulois et Romains devaient, par cela même, vivre régulièrement en commun, au moins une grande partie de la journée; et c'est peut-être par le fait de ces relations quotidiennes et obligées que la langue latine pénétra tout d'abord dans le pays des Gaules.

Sans doute les Gaulois n'étaient appelés qu'à jouer un rôle bien modeste dans les travaux entrepris, mais si modeste que fût ce rôle, terrassiers ou manœuvres, aucun travail ne pouvait être exécuté autrement que sous leurs yeux, et, comme conséquence, il cessait d'être un secret pour eux.

Si nous ajoutons que les Gaulois employés étaient à la fois vigoureux, intelligents et désireux de s'instruire, nous comprendrons pourquoi certains d'entr'eux durent être choisis, à un moment donné, soit pour combler une partie des vides qui devaient nécessairement se produire parmi les ouvriers romains, soit pour faire face à certains travaux imprévus dont on ne pouvait retarder l'exécution.

Un fait, qui se passa à Alais même en 1848, au sujet des Fonderies et Forges de cette ville, nous permettra, je l'espère, de juger assez exactement ce qui dut se passer au moment où prirent naissance les villes gallo-romaines qui nous occupent.

Les Forges et Fonderies d'Alais furent créées en 1830. Pour leur mise en activité, les administrateurs durent faire appel à des ouvriers belges et anglais.

Les Belges furent plus spécialement chargés de

Digitized by Google

la direction des hauts-fourneaux, et les Anglais prirent celle des forges.

Les Anglais, nous a raconté un témoin oculaire (1), ne voulurent jamais admettre dans leurs ateliers aucun apprenti ; les Belges furent moins exclusifs, et nous ne pouvons que leur en savoir bon gré.

Malgré leur désir de régner en maîtres absolus dans leurs ateliers, les Anglais ne pouvant se suffire à eux-mêmes, durent avoir recours à des aides d'origine française comme manœuvres ou servants.

Quoique parlant peu avec leurs subordonnés, évitant avec soin tout ce qui pouvait les initier aux secrets de leurs travaux, il leur était cependant impossible de les empêcher de voir ce qui se passait autour d'eux, et de réfléchir ensuite sur les causes des phénomènes qu'ils avaient si souvent observés.

La révolution de 1848 éclate, et les Anglais conspués par tout le personnel de l'usine et les populations environnantes, sont obligés de quitter Tamaris.

Les Forges et Fonderies d'Alais semblaient donc avoir vécu.

Heureusement il n'en fut pas ainsi :

Dès le lendemain, un des plus anciens aides (2) de l'atelier des forges réunit ses camarades, et après une entente préalable, il fut convenu qu'une délégation se présenterait dans les bureaux de la Direction, avec mandat d'informer Messieurs les administrateurs qu'ils se chargeaient de faire fonctionner l'usine comme par le passé.

---

(1) M. César Fabre, ancien directeur des forges.

(2) M. Gascuel André-Jean, né à Alais en 1822.

Digitized by Google

Ces propositions examinées furent mises à l'essai, et peu de jours après, tout le monde fut convaincu qu'il n'y avait de changé dans les Fonderies et Forges d'Alais que la nationalité des ouvriers qui allaient en assurer la marche.

Si dans les conditions dont il vient d'être parlé, de simples servants ou manœuvres, quoique rigoureusement surveillés, purent pénétrer les secrets d'un art aussi compliqué que celui de la mécanique, à plus forte raison, croyons-nous, les manœuvres de tout corps d'état auxquels on ne pouvait rien cacher de ce qui se passait dans les chantiers, appelés souvent à exécuter eux-mêmes de menus ouvrages, devaient-ils, à un moment donné, être capables de remplacer un ou plusieurs ouvriers malades ou disparus.

Comme conséquence des faits que nous venons d'exposer sommairement, on peut conclure que dix ans après le commencement des travaux entrepris pour la création des villes gallo-romaines, bon nombre de manœuvres de la première heure purent dans une certaine mesure combler les vides qui s'étaient produits dans les rangs des ouvriers romains.

Les directeurs de ces grandes entreprises ayant un intérêt majeur à avoir constamment sous la main tout le personnel qui leur était nécessaire, n'avaient, par cela même, aucune raison de cacher aux jeunes Gaulois appelés à prendre part aux travaux, les moyens employés pour leur exécution, et lorsque ceux-ci touchaient à leur fin, tout fait supposer que la presque totalité des ouvriers romains avaient été remplacés par des ouvriers indigènes.

Ici doit se poser la question suivante :

Les grands travaux dont nous venons de parler

Digitized by Google

plus haut une fois terminés, que va devenir cette masse ouvrière qui s'était créée de toute pièce dans l'espace d'un siècle ?

A notre avis, un certain nombre de ces ouvriers restèrent dans les villes pour y exercer leur profession, mais comme il ne pouvait pas en être de même pour tous, la grande majorité d'entre eux durent prendre le parti de s'en retourner dans leur famille ou de porter ailleurs leur industrie.

D'autre part les ouvriers gaulois, à quelque corps d'état qu'ils appartinssent, avaient vécu d'une vie bien différente de celle de leurs pères et de leur primitive enfance; de plus, ils avaient contracté les habitudes d'une civilisation jusqu'alors inconnue, et comme conséquence, de retour dans leurs foyers, la modeste hutte dans laquelle ils étaient nés dut leur paraître bien insuffisante pour satisfaire à leurs nouveaux besoins.

Une pensée vint alors naturellement à leur esprit: transformer la demeure paternelle en une véritable maison répondant à leurs désirs. Ayant toutes les connaissances pour réaliser ce projet, ils n'eurent plus qu'à se mettre à l'œuvre.

Création des villes Françaises

Nous avons dit plus haut que les villes gallo-romaines avaient été reliées entre elles par de grandes voies de communication, et que ces routes facilitant les échanges donnèrent ainsi naissance au

Digitized by Google

commerce et à l'industrie dans l'intérieur du pays tout entier.

Or, à cette époque reculée, le transport des marchandises ne s'effectuait guère qu'à dos de mulet; si nous ajoutons que, hommes ou bêtes ne peuvent franchir qu'un espace limité sans être obligés de se reposer au moins pendant la nuit, nous en conclurons que de distance en distance, il était indispensable à tout voyageur de trouver un gîte pouvant l'abriter ainsi que son attelage.

Les anciennes auberges de rouliers, que nous voyons encore aujourd'hui le long de nos routes, n'ont pas une autre origine.

Les éléments nécessaires à la vie de tout passant ayant à accomplir un long trajet devant être assurés, il ne tarda pas à s'établir autour de l'auberge un certain nombre de marchands chez qui l'on pouvait se procurer ce dont on avait besoin dans le courant de la journée.

Ainsi prirent naissance sur un grand nombre de points à la fois les villes francaises dès le commencement de IIme siècle, et ces villes se développèrent ensuite en raison de leur position topographique et surtout de la fertilité du sol environnant.

Au nombre des besoins qui s'imposent à toute agglomération humaine sur un point fixe, alors que la crémation n'est pas en usage, celui qui semble être le plus impérieux est sans contredit le choix d'un coin de terre destiné à servir de sépulture aux habitants de cette agglomération ; de plus tout cimetière commun doit réunir certaines conditions : fond de terre, sécurité contre l'envahissement des eaux et proximité, mais non trop grande, des habitations.

Digitized by Google

Les cimetières tels que nous les concevons aujourd'hui prirent donc naissance en même temps que les villes elles-mêmes.

L'histoire nous apprend que le culte chrétien ne fut réellement reconnu en France qu'à partir du règne de Constantin c'est-à-dire au commencement du IV^me^ siècle.

Le besoin de manifester sa foi étant une véritable nécessité pour tout croyant, c'est donc dans le courant du IV^me^ siècle que durent être édifiées les primitives églises. Tout d'abord exécutées en bois, ce n'est guère qu'au V^me^ et au VI^me^ siècle que ces constructions légères furent généralement remplacées par des monuments en pierre dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous.

Au point de vue de leur emplacement, que ces édifices religieux aient été exécutés en pierre ou en bois, nous n'hésitons pas à penser qu'ils furent construits dans l'enceinte même des cimetières.

Deux raisons, quoique d'un ordre bien différent, vont nous guider pour en faire la démonstration.

La première, dictée par un sentiment religieux intimément lié à celui du culte des morts, et la deuxième, toute matérielle, résultat des fouilles qui ont été faites autour des églises dont nous indiquons plus loin les résultats.

Il est certain que les premiers chrétiens ne pouvaient être que les fils de païens ; or, de ce qu'un peuple change de religion ou adopte une nouvelle forme de gouvernement, il ne s'ensuit pas nécessairement que les cimetières existants doivent être abandonnés, et cela par la raison que la mort frappe tous les jours quelques-uns d'entre nous, et que

Digitized by Google

tous les jours aussi on doit procéder à l'inhumation de ceux qui ne sont plus.

Les premiers chrétiens furent donc enterrés dans le cimetière commun où reposaient déjà leurs parents et amis païens.

Le christianisme ayant pour base l'amour du prochain qui entraine le respect des morts, c'est sans doute par cette raison, comme aussi dans le but d'attirer les bénédictions du Ciel non-seulement sur eux, mais encore sur les restes mortels de ceux qui leur furent chers, qu'ils conçurent la pensée, croyons-nous, de placer leur église dans l'enceinte même des cimetières.

Quant à la démonstration matérielle, elle résulte des fouilles qui ont été faites autour des églises remontant à l'origine de la chrétienté.

Dans ces fouilles, en effet, il est bien rare de ne pas constater deux couches de morts superposés. Dans la couche supérieure on reconnait aisément le culte catholique par les objets de piété qu'on y rencontre: croix, médailles de la vierge ou des saints, etc. tandis que dans la couche profonde on trouve souvent de petites amphores en terre noirâtre et quelques fois des fioles en verre dont l'origine gauloise ou gallo-romaine ne saurait être mise en doute.

Dans les fouilles que nous avons été appelé à faire nous-même dans les cimetières de Salindres, de Saint-Martin-de-Valgalgues et d'Alais, basse-place Saint-Jean, il nous a été donné de faire les mêmes observations que celles ci-dessus indiquées.

De ce qui précède on peut conclure, ce nous semble, que les cimetières existaient bien avant les églises et que ces primitifs monuments de la chrétienté furent édifiés dans les cimetières.

Digitized by Google

Si les églises en France eurent pour emplacement les cimetières gallo-romains créés entre le IIme et le IVme siècle, il n'en fut pas de même en Italie.

La religion catholique ayant droit de cité tant en Gaule que dans le reste de l'Empire romain, les basiliques où l'on rendait la justice furent cédées au christianisme naissant et devinrent ainsi les premières églises du culte chrétien.

Du reste, les basiliques semblaient avoir été construites tout exprès pour le développement extérieur des cérémonies de la religion catholique, et nos grandes cathédrales, qui ont conservé le nom de basiliques, ne sont pour la plupart que la reproduction fidèle de ces anciens monuments romains.

Avant de terminer cette étude déjà longue sur les causes qui déterminèrent les premiers chrétiens à choisir comme emplacement de leur église les cimetières existants, il nous a paru intéressant d'examiner les raisons qui amenèrent les administrateurs de la presque totalité des villes de France à faire disparaître les anciens cimetières de la place même où ils avaient pris naissance.

Les hommes de science nous disent que l'hygiène publique exigeait cette mesure ; d'autres, avec non moins de raison, admettent que les cimetières au milieu d'une grande agglomération risquent fréquemment d'être profanés, et que, par respect pour les morts, on doit éviter dans la mesure du possible que des faits de cette nature puissent se produire.

L'une et l'autre de ces appréciations nous paraissent également justes ; mais à notre avis la cause principale qui a fait disparaître les cimetières situés autour des églises, c'est que ceux-ci devenant de plus en plus insuffisants au fur et à mesure que

Digitized by Google

la population de la ville se développait, dans l'impossibilité souvent matérielle de les agrandir, on se trouva dans la nécessité de faire choix d'un autre emplacement.

Enfin, si nous voyons de nos jours un grand nombre d'églises anciennes s'élever au milieu d'une place publique, cette place, il n'y a pas à en douter, fut autrefois un cimetière.

Alais, le 18 mars 1898.

A. GROS,
Architecte.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES ORIGINES DE LA VIE ET DE LA PALÉONTOLOGIE

par M. Clodomir ARNASSAN, membre résidant

MESSIEURS,

Cette brochure a eu pour point de départ, la lecture par l'auteur, du beau livre intitulé *Essai de Paléontologie philosophique*, ouvrage faisant suite aux *Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques*, par M. Albert Gaudry, de l'Institut de France, et de la Société Royale de Londres, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Monsieur le Chevalier Portal, membre honoraire de notre Société, nous a été révélé par ses travaux littéraires tant italiens que français.

C'est ainsi que notre Bulletin de 1896 contient une étude très intéressante, sur deux anciennes poétesses cévenoles, Azalaïs d'Altier et Clara d'Anduze.

Digitized by Google

Il appartenait à un petit-fils de Méridional, dont la famille a joué un rôle assez important dans les guerres albigeoises et cévenoles, de célébrer deux troubadouresses de notre beau pays.

Par ce livre, que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau, M. Portal se montre un savant profond, soucieux de la vérité, très convaincu que les idées scientifiques les plus osées, peuvent s'harmoniser avec les convictions religieuses les plus sincères.

Il ne m'appartient pas de faire ressortir la valeur scientifique de M. le Chevalier Portal; mon incompétence dans cet ordre d'idées, ne me le permettant pas, mais je puis appeller à mon aide, l'opinion de M. Gaudry, plus autorisé que moi, pour juger le travail dont il s'agit, opinion donnée tout entière dans la lettre suivante, que je suis autorisé à reproduire :

« LETTRE. — En revenant du congrès de Saint-Pétersbourg, je trouve les bonnes feuilles de votre savante étude. Je vous remercie des termes si bienveillants dans lesquels vous avez résumé mon *Essai de Paléontologie philosophique*, et de la pénétration avec laquelle vous avez su rendre mes pensées.

« D'après ce travail, je suppose que vous vous donnez un titre trop modeste, en vous traitant de simple amateur ; vous me semblez très au courant de l'histoire des temps anciens et je suis honoré qu'un écrivain, habile comme vous, ait trouvé de l'intérêt à mon dernier livre.

« Quand vous viendrez à Paris, je serai très charmé

Digitized by Google

de vous montrer notre nouvelle galerie de Paléontologie, qui bientôt va être achevée.....

« Veuillez, etc. »

« GAUDRY. »

Je pourrais borner là ma communication, mais il semble que, sans entrer dans des détails techniques, je puis et dois vous résumer de mon mieux le travail de notre excellent confrère.

Il se compose de deux parties :

La première a trait à la Paléontologie scientifique, et la seconde, à la Paléontologie philosophique.

Dans la première partie, l'auteur nous résume l'histoire de cette science, qui, bien que jeune, est appelée à rendre d'immenses services à l'Humanité, en lui faisant suivre, pas à pas, l'enchaînement des êtres qui nous ont précédés sur la terre, depuis les temps les plus reculés.

La Paléontologie, ainsi que nul ne l'ignore, est l'étude des fossiles, c'est-à-dire l'étude des restes, des débris organiques, que l'on trouve dans les terrains d'origine sédimentaire.

Non seulement elle s'occupe de toutes les questions relatives aux faunes et aux flores qui ont précédé celles de l'époque actuelle, mais encore elle aborde l'étude du grand problème du développement des êtres et de l'histoire de la Terre, qui en sont les corollaires naturels.

Voici du reste ce que dit M. Gaudry :

La Paléontologie, qui a été tant repoussée, ballottée de la zoologie à la géologie, est une enfant de la France, elle est née dans le Muséum. Cette enfant était d'abord chétive, mais elle s'est développée rapidement ; elle est

Digitized by Google

devenue une grande et belle fille, avec laquelle on se plaît à rêver.

Ainsi donc, il est clairement démontré par la citation précédente, que la Paléontologie est d'origine française et cela ne peut que flatter notre amour-propre national.

Dans ces conditions, on s'explique difficilement que M. Portal, suivant en cela le professeur Zittel de Munich, ait écrit, que « l'*Italie était le berceau de la Paléontologie.* » (pages 16 et 17).

Nous l'excuserons en faveur de son patriotisme, tout naturel, du reste.

Si la Paléontologie, en tant que science positive, est toute récente, ses origines spéculatives remontent à la plus haute antiquité.

Sans vouloir vous citer tous les auteurs grecs et latins qui ont été les précurseurs de nos paléontologistes actuels, je pourrais vous nommer Empédocle, qui, le premier, a entrevu que les formes fossiles pourraient bien appartenir à des espèces différentes des nôtres.

Cependant, sous l'influence d'idées préconçues il prend les os d'hippopotames, que l'on trouve en Sicile, pour des restes de géants.

Après le moyen-âge, qui n'a presque rien fait en faveur de la science dont il s'agit, et la scholastique ayant une foi inébranlable dans les théories d'Aristote les moins prouvées, notamment la génération spontanée et sa fameuse *vis plastica*, faisant engendrer des fossiles dans le sein de la terre, j'arriverai à Léonard de Vinci.

Ce dernier, répudiant les théories du moyen-âge,

Digitized by Google

se livre à des explorations, à la suite desquelles il arrive à affirmer que les espèces marines fossiles ont bien vécu là où nous trouvons leurs débris, et à admettre l'origine sédimentaire des couches qui les renferment.

Vers la même époque, notre illustre Bernard Palissy lutte avec le courage que l'on sait, mais inutilement, contre la *vis plastica*, qui trouve encore des défenseurs attardés dans les docteurs de la Sorbonne.

Le dix-septième siècle faisant enfin justice de ces théories bizarres, rend un éclatant hommage à la pénétration de Bernard Palissy, et distingue parmi les fossiles, les espèces marine, terrestre, d'eau douce et saumâtre.

Le siècle suivant vit briller *les systématiciens* de la zoologie qui s'occupèrent sérieusement des fossiles.

Malheureusement, la presque totalité de ces savants rapportaient tout au déluge biblique. Ce fut le règne des *diluviens*, et l'époque où l'on vit un squelette de salamandre, pris pour les restes d'un homme !

Mais voici les *anti-diluviens* qui, prenant le contrepied des théories diluviennes, firent jouer aux cataclysmes, un rôle véritablement extraordinaire et terrifiant !

Hocke, peu après, entrevit la possibilité d'établir un ordre chronologique dans la succession des fossiles, et, à sa suite, les amis des « *Merveilles de la Nature*, » comparèrent, à qui mieux mieux, les espèces fossiles aux types actuels, firent des collections, publièrent des monographies illustrées, mais, hélas, dépourvues de toute valeur scientifique.

Digitized by Google

Enfin Buffon parut, avec ses *Epoques de la Nature*, Buffon, à qui l'Allemand Zittel rend un éclatant hommage, car, s'il a fallu abandonner certaines théories de notre compatriote, les savants actuels ne laissent pas que de trouver, dans son grand ouvrage, des vues remarquables sur les fossiles marins et les fossiles terrestres des divers horizons géologiques.

Avec Werner et Smith, la paléontologie stratigraphique est scientifiquement fondée.

Ce fut la grande lutte des Neptuniens et des Plutoniens.

Les premiers, élèves de Werner, poussaient à ses extrêmes, l'influence de l'eau, et même, reprenant la génération spontanée d'Aristote, restauraient la *vis plastica*, sous le nom de gelée primitive.

Quant aux élèves de Hutton, ils rapportaient tout à l'influence du feu central.

L'antiquité grecque avait eu également ses Vulcaniens et ses Plutoniens.

Cuvier arrive et publie son *Discours sur les révolutions du Globe*. Dans cet ouvrage, il admettait deux théories qui sont restées longtemps des axiomes pour les paléontologistes et les géologues.

1° L'immutabilité de l'espèce, en botanique comme en zoologie.

2° Les cataclysmes détruisant de fond en comble les faunes et les flores de chaque époque géologique.

A sa suite, Alcide d'Orbigny, l'immortel auteur de la *Paléontologie française*, crée 27 étages ou subdivisions de terrains.

Cependant, tous les naturalistes n'avaient pas ad-

Digitized by Google

mis sans conteste les idées de Linnée, Cuvier et d'Orbigny.

Après Schlotheim et Bronn vient Lyell, qui, avec la *Théorie* des *causes actuelles*, nous débarrasse enfin de la légende des cataclysmes, et nous fait entrevoir que, *la succession des formes fossiles dans les couches terrestres ne pouvait avoir été interrompue par des cataclysmes universels et les organismes devaient donc se développer et se modifier continuellement d'eux-mêmes.*

Lyell n'avait pas été le premier à mettre en cause la variabilité de l'espèce car, dès le commencement du siècle, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire avaient soutenu, *que les espèces étaient variables, transitoires et d'existence passagère.*

C'est cette théorie, à laquelle Darwin a donné une forme scientifique et que l'on appelle communément le *transformisme* ou *évolutionisme.*

Quelles que soient les idées que l'on professe à l'égard de l'hypothèse darwinienne, notamment, *la sélection naturelle et la lutte pour la vie*, on doit reconnaître que sa théorie de *la descendance*, a été des plus fécondes pour la Paléontologie.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur les pages 19 et 20 du travail de M. Portal.

Paléontologie philosophique

A peine paru sur notre globe terrestre l'homme dut, certainement, se poser cette question troublante.

Qu'est-ce que la vie? Pourquoi tant d'êtres l'ont-ils reçue avant nous ?

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour, ce problème attendait une solution. Ce n'est pas à dire que les philosophes, tant anciens que modernes, n'aient essayé de le résoudre, mais tous l'on fait, en se basant sur les simples vues de leur esprit. Aucun n'a fait appel aux documents scientifiques connus à son époque, dit M. Portal.

Il est malheureusement vrai que beaucoup de philosophes et je dirai même beaucoup de savants prennent les simples vues de leur esprit pour la réalité. Mais je ne crois pas qu'on puisse généraliser cette remarque. En fait, tous les philosophes ont prétendu partir de la science telle qu'ils l'ont trouvée faite à leur époque, ou qu'ils l'ont faite eux-mêmes.

Je citerai simplement Aristote, à la fois grand naturaliste et grand philosophe ; Descartes qui a été un des plus illustres fondateurs de la physique mécanique ; Leibnitz, à qui l'on doit la découverte du calcul différentiel ; Kant, qui a longtemps professé à l'Université de Kœnigsberg des cours de sciences et qui est l'auteur d'une hypothèse sur la formation du monde solaire tout à fait analogue à celle de Laplace.

Convaincu que, pour saisir l'histoire du monde organique, il convient d'interroger les fossiles, M. Gaudry, après avoir publié ses lumineux « *Enchaînements du monde animal*, » a jugé qu'il était temps pour les paléontologistes de faire enfin entendre leurs voix !

Sans revenir sur ce qui a été dit précédemment, je crois utile de faire observer que la Paléontologie, de science spéculative est devenue positive depuis

Digitized by Google

Cuvier. Mais celui-ci, imbu des idées de Linnée, a maintenu la croyance à la fixité des espèces.

Une telle idée préconçue, ne permettait guère, on en conviendra, de songer à étudier l'évolution des types fossiles, à travers les divers étages géologiques !

Voilà une des raisons pourlesquelles cette science est restée pendant longtemps une simple annexe de la zoologie.

Si on admet, aujourd'hui, que les espèces fossiles n'ont pas été des entités immuables, on le doit aux efforts de M. Gaudry, qui a prouvé que les fossiles sont : *de simples phases de développement de types qui poursuivent leur évolution dans l'immensité des âges.*

En visitant, à Paris, la nouvelle galerie paléontologique, que M. Gaudry a installée au Museum d'Histoire naturelle, on peut suivre facilement les changements subis par les êtres, depuis l'ère primaire jusqu'à l'époque actuelle. C'est la meilleure manière d'étudier l'histoire de la vie.

Après cet examen, on est obligé de reconnaître, avec M. Gaudry, qu'il s'en dégage un fait évident.

Un plan domine cette vaste et magnifique histoire, et cependant, *la Paléontologie n'est qu'à son aurore.*

Dès à présent, on peut rechercher *ce plan de la création* qui. en dehors de son importance pour la géologie pratique, a un intérêt philosophique que nul ne saurait contester.

M. Gaudry a posé un principe véritablement fécond.

Le monde animé est une grande unité dont on peut suivre le développement, comme on suit celui d'un individu.

Mais, de même qu'un vieillard, arrivé à la limite

Digitized by Google

de l'âge, ne peut préciser les moments exacts où il a passé de l'enfance à la jeunesse, puis à l'âge mûr et enfin à la vieillesse, de même il est difficile de dire à quel instant précis le monde a passé successivement de son état primaire à son état secondaire, de celui-ci à son état tertiaire, et de ce dernier à son état quaternaire ou actuel, *tant l'évolution des êtres a été lente et continue.*

Or, dans le développement de l'homme on constate six phases principales.

Par analogie, M. Gaudry établit six stades dans l'évolution du monde animé.

Je vais passer en revue ces six phases.

MULTIPLICATION DES ÊTRES:

Poser cette question, c'est en même temps se demander comment le globe a été peuplé?

M. Gaudry produit trois réponses.

1° La multiplication des êtres a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été protégés.

2° Leur multiplication a été facilitée parce qu'à l'origine ils ont été moins attaqués.

3° Cette même multiplication s'est produite successivement pendant les cours des âges géologiques.

M. Portal s'est complu à énumérer les preuves de ces trois propositions; je me bornerai à vous engager à lire les pages 25, 26, 27 et 28 de sa brochure.

En résumé, — *malgré la multitude des êtres qui ont disparu aux diverses époques géologiques, je pense,* dit M. Gaudry, *que la somme des apparitions a surpassé celle des extinctions, jusqu'à la fin de la période miocène. Vous n'ignorez pas que la période miocène*

Digitized by Google

caractérise l'âge moyen de l'ère tertiaire, laquelle a immédiatement précédé la nôtre. Je n'ose assurer que depuis cette époque il n'y a pas eu quelques diminutions; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il y a de nos jours une fécondité prodigieuse.

DE LA DIFFÉRENCIATION DES ÊTRES

Cette différenciation, visible dès l'époque cambrienne, est bien faible comparativement à celle de la nature actuelle : la géologie et la paléontologie s'accordent pour montrer qu'elle s'est progressivement accentuée pendant la succession des étages stratigraphiques.

DE L'ACCROISSEMENT DES ÊTRES

Sans vouloir énumérer les preuves produites par MM. Gaudry et Portal, je me bornerai à dire après eux :

Comme un individu grandit en passant de l'état embryonnaire à l'état adulte, les corps des créatures qui ont peuplé notre globe ont grandi à mesure que le monde animé passait de l'état initial à celui de complet développement.

L'ère tertiaire marque un réel progrès puisqu'elle vit apparaître les vertébrés à sang chaud. Le règne du beau succéda au règne du grand. Cela nous prouve, comme l'a dit M. Gaudry, que l'*Auteur du Monde étant la puissance infinie, chaque époque a reçu quelque reflet de cette puissance.*

Resterait à commenter philosophiquement les apogées successifs que l'on constate au cours des

Digitized by Google

âges géologiques. M. Gaudry cherche à les expliquer d'après l'état actuel de la science, tout en reconnaissant que certaines causes nous échappent. Les ignorerons-nous toujours? Il y a lieu d'espérer que non, car nous sommes arrivés *à cet état de la science*, où l'on constate beaucoup de choses et *où l'on en explique très peu.*

Si, comme le prouve l'étude des animaux fossiles la progression dans la grandeur de leur corps n'a pas été infinie, on est obligé, en présence du perfectionnement continu des êtres, de conclure avec M. Gaudry, que *le développement de la matière n'est pas la condition du progrès; le progrès réside dans une sphère plus haute.*

PROGRÈS DE L'ACTIVITÉ

Me voici arrivé aux facultés qui produisent la vie de relation. Ce sont les fonctions de locomotion et de préhension.

Il me paraît inutile de prouver le progrès de ces facultés d'activité qui, de nos jours, s'épanouissent dans toute leur magnificence, et nous sommes en droit de nous demander où s'arrêtera l'activité humaine!

PROGRÈS DE LA SENSIBILITÉ

M. Gaudry étudie successivement l'histoire de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher (voir pages 34 à 38). Puis il passe à l'histoire des sentiments affectifs. Ici, je demande la permission d'entrer dans quelques détails. En effet, nous nous trouvons en présence de sentiments subjectifs

Digitized by Google

ainsi nommés par les philosophes, parce qu'ils vont du moi au non moi.

Il est certain, nous dit-il, que ce qui se passe en nous se passe également chez les animaux, mais évidemment avec moins de force et plus d'inconscience, puisque l'énergie de leur moi est plus faible.

L'amour sexuel, le plus répandu des sentiments affectifs, ne s'est réellement montré que pendant l'ère secondaire (mézozoïque) et ne s'est épanoui qu'au cours de l'ère tertiaire qui a vu le règne des animaux à sang chaud.

Chez l'homme, du moins chez la créature digne de ce nom, l'amour sexuel s'est si bien ennobli que l'union des âmes y joue un rôle égal et même supérieur à celle des corps.

L'amour maternel et paternel, corollaire de l'amour sexuel, s'est montré encore plus tard que ce dernier.

De tous les animaux les mammifères sont les seuls qui nourrissent leurs petits de leur lait, c'est-à-dire de leur propre substance.

Je crois, Messieurs, qu'il est inutile de vous raconter les dévouements et les sacrifices que l'amour maternel inspire à la femme et de vous montrer ce dont l'homme est capable pour assurer la nourriture et le bonheur de ses enfants. L'homme véritable aime son Dieu, sa Patrie, sa famille, ses amis ; il ne se contente pas de simples sensations physiques, il veut le bien, le bon et le beau, il a le sens de l'au-delà !

PROGRÈS DE L'INTELLIGENCE

Ici, Messieurs, je crois devoir vous faire observer que M. Portal, à la suite de M. Gaudry, n'admet

Digitized by Google

aucune différence entre l'instinct des animaux et l'intelligence de l'homme. Ne voulant pas, pour le moment, discuter les idées de nos confrères, je me borne à vous signaler, simplement, ce fait que vous apprécierez, selon vos idées philosophiques.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que l'intelligence de l'homme, rudimentaire aux premières époques géologiques, s'est développée et se développe d'une manière continue.

Or, les progrès de cette faculté peuvent être constatés, car, dans une certaine mesure, ils sont liés au développement et à la concentration de la substance nerveuse.

Page 40, M. Portal, énumère les progrès de la concentration de la substance nerveuse. Cette progression s'observe surtout dans le cerveau des mammifères et va grandissant à travers les diverses périodes de l'ère tertiaire.

Mais il est bon d'y insister, l'homme, dès le début de l'époque quaternaire, se montre avec une immense supériorité d'intelligence. L'histoire géologique est là pour le prouver, aussi bien aux temps de *l'Elephas antiquus*, du rhinocéros de Merck, qu'au temps du mammouth, du grand lion, des ours géants et des hyènes.

Malgré ces ennemis, en dépit de la rigueur du climat, nos aïeux cousaient leurs vêtements, ils ébauchaient des gravures et même des sculptures. « Saluons les avec respect, car c'étaient des braves et des artistes. »

Après eux le genre humain a eu un développement qui tient du prodige. Si les Grecs ont créé le culte du Beau — le beau plastique, — le christianisme

Digitized by Google

— a apporté l'amour du Bien — ce beau moral!

APPLICATIONS SCIENTIFIQUES DE L'ETUDE DE L'ÉVOLUTION

Ces applications sont de deux sortes :

Les unes sont purement géologiques et permettent de multiplier l'étude de la science, dont M. Gaudry est chez nous le maître vénéré.

Il recommande une excessive prudence lorsqu'il s'agit d'appliquer les doctrines évolutionnistes à la détermination de l'âge des couches géologiques.

En effet, l'évolution s'est produite d'une manière inégale ; de tous temps il y a eu des êtres plus ou moins avancés dans leur développement, soit par suite d'évènements physiques, soit par suite de causes que nous ignorons encore.

Dans ces conditions il ne faudrait pas aller aussi loin que les outranciers de l'évolutionnisme qui rejettent absolument la méthode empirique, laquelle est basée sur l'observation des espèces.

En l'état actuel de nos connaissances, les différences d'espèces sont comme les chiffres d'un cadran d'horloge qui marquent les minutes ; les stades d'évolutions sont comme les chiffres qui marquent les heures.

APPLICATIONS ZOOLOGIQUES ET BOTANIQUES

Elles sont très importantes.

Lorsqu'on aura acquis la certitude que les espèces loin d'être fixes, ont subi d'incessantes modifi-

Digitized by Google

cations, on renoncera à créer des noms pour les moindres différences, on les réservera pour les changements de quelque importance : par suite la nomenclature en sera simplifiée et rendue plus accessible.

Ce sera là une heureuse chose, car un des plus doux plaisirs qui puissent être donnés à l'homme est l'étude de la merveilleuse nature, dont il est le couronnement.

Tel est, dans ses grandes lignes, le travail de M. Portal, qui, ainsi que je le disais en commençant, a suivi constamment, pas à pas, le Maître éminent.

Moins encore que notre confrère de Palerme, je ne veux discuter aujourd'hui l'œuvre de M. Gaudry.

Mes connaissances pratiques en géologie et en paléontologie ne me permettraient pas du reste d'entreprendre cette discussion avec fruit pour la science.

Ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, Messieurs, en suivant cette analyse, que j'aurais voulu plus courte et plus nette, la majeure partie des théories de M. Gaudry relèvent bien plus de la philosophie que de la science exacte.

Dans ces conditions le travail du savant professeur peut être étudié avec profit, même par ceux qui ignorent complètement les sciences géologiques et paléontologiques.

C'est ce qu'ont bien compris les philosophes de profession. Plusieurs ont examiné et même discuté l'argumentation de l'auteur de *l'Essai de Paléontologie philosophique*.

Je ne suis pas à même, en ce moment, de vous rendre compte des discussions dont il s'agit. Je me réserve d'y revenir lorsque je serai pleinement documenté, et, pour terminer, je vous demande la

Digitized by Google

permission de vous résumer les conclusions de MM. Gaudry et Portal.

CONCLUSION

A l'ancienne définition classique de l'espèce, c'est-à-dire : *L'espèce est un assemblage d'individus qui donnent des produits féconds*, M. Gaudry substitue la suivante : *L'espèce est l'assemblage des individus qui ne sont pas encore assez différenciés pour cesser de donner ensemble des produits féconds.*

Cette définition est aujourd'hui admise par la grande majorité des naturalistes, mais là où les divergences de vues commencent, c'est lorsqu'il s'agit d'expliquer les enchaînements des êtres.

Comment, en effet, les transformations ont-elles eu lieu, s'il n'y a pas eu de croisement entre les différentes espèces ?

Je croirais abuser de vos instants en vous signalant les théories qui ont eu successivement cours depuis Lamarck jusqu'à Darwin.

M. Gaudry, dont on ne saurait trop admirer la prudence, ne craint pas d'avouer que, jusqu'à présent, on connaît très peu les causes des transformations des êtres.

Quoi qu'il en soit des théories émises par les divers évolutionnistes, un fait me semble acquis.

Un *plan domine l'histoire de la nature* et la paléontologie est l'étude de ce plan.

Digitized by Google

C'est ainsi que pour l'explication de ce plan intervient la philosophie pure, et je pourrais, si j'avais le temps, vous rappeler les théories de saint Thomas d'Aquin, de Descartes, de Leibnitz et même de Cuvier.

Je me borne à consigner la déclaration de M. Gaudry : *L'être animé est une force, ou mieux, une réunion de forces, les unes organiques et matérielles, les autres puissantes et immatérielles.*

De même que le développement des êtres, celui des forces a été progressif et l'histoire du monde nous révèle un progrès qui, à travers les âges, a été continu.

En ce qui concerne les plantes et les animaux, ce progrès s'arrêtera-t-il ? Il est difficile de le dire !

Par contre, nous osons affirmer, sûr de ne pas être démenti, que l'homme n'a pas atteint son perfectionnement.

La délimitation des formes organiques pensantes se heurte à des systèmes philosophiques préconçus.

Or, le livre de M. Gaudry soulève deux questions :

1° Rapport du monde animé avec les principes pensants.

2° Rapport du monde animé avec Dieu.

Certes, ainsi que le reconnait M. Gaudry, les limites des forces organiques et présentes sont des plus difficiles à tracer.

Et que l'on étudie le monde actuel et l'homme, ou bien que l'on considère l'ensemble des êtres dans l'immensité des âges géologiques, la difficulté reste la même.

Digitized by Google

Une conclusion s'impose donc :

Des êtres qui ont eu une commune origine ont pu avoir des personnalités bien distinctes.

Or, dit M. Gaudry, « *quel que doive être un jour son génie, un homme commence par être un* vitellus *microscopique, puis un blastoderme, puis un fœtus; ensuite il vient au monde, sa sensibilité se manifeste, son activité augmente et plus tard brille une lueur d'intelligence qui grandit lentement.*

Il y a donc apparition de forces nouvelles, car il est difficile de prétendre que les ovules contenus dans les ovaires de la mère, ou les animalcules spermatiques du père possèdent en eux un principe intellectuel. »

Ceci posé, M. Gaudry continue « *en quoi la difficulté d'établir la limite des phènomènes physiques et matériels est-elle plus choquante, s'il s'agit des temps passés, que lorsqu'il s'agit des temps présents* ?

N'oublions pas que la personnalité humaine si manifeste chez les adultes est confuse dans l'état embryonnaire. On peut donc affirmer ceci :

Parce qu'un être descend d'un autre, celà n'empêche pas que son intelligence ne devienne personnelle.

Ainsi, de même que l'intelligence de la mère est distincte de celle de ses enfants, l'intelligence de l'homme est absolument distincte de celle des animaux, en dépit de l'analogue que présente leur organisme.

M. Portal, ainsi que l'a reconnu M. Gaudry, a parfaitement résumé la conclusion finale de l' *Essai de paléontologie philosophique.*

Digitized by Google

Je ne saurais donc mieux faire que de vous engager à lire les pages 48 et 49.

Et c'est de tout cœur que je m'écrie avec l'illustre professeur du Museum:

L'âme du paléontologiste, fatiguée de tant de mutations, de tant de fragilité, est portée facilement à chercher un point fixe où elle se repose; elle se complaît dans l'idée d'un *Etre infini*, qui au milieu des changements des mondes, ne change point.

J'irai même plus loin que le savant géologue que je viens de citer.

Je crois que, bien loin d'infirmer les croyances religieuses dans leurs bases essentielles, l'étude des sciences naturelles, notamment celle de la Paléontologie, leur apporte de précieuses confirmations.

Ne nous montre-t-elle pas en effet le développement de la nature se poursuivant non au hasard, mais d'après les grandes lignes d'un plan qu'il est aisé d'apercevoir ?

Ce plan, qui l'a conçu ? Cet ordre, cette harmonie, cette loi de continuité, comme l'appellent les biologistes anglais, de qui procèdent-ils ?.

Poser ces questions, c'est les résoudre.

Il y a plusieurs milliers d'années qu'un vieux livre leur répondait ainsi :

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

Dans ma pensée l'hypothèse transformiste n'est inconciliable avec la doctrine de la création que si on admet la génération spontanée, c'est-à-dire, un commencement quelconque sortant du néant sans une volonté souveraine qui l'appelle à l'être, qui lui donne la vie.

Accordez-moi cet acte initial et créateur et je

Digitized by Google

pourrai vous accorder que par voie d'évolution toute la série des êtres, put en procéder jusques et y compris le corps de l'homme dans lequel à l'heure voulue, l'Etre suprême a fait jaillir l'étincelle de la pensée, a fait vibrer la voix de la conscience et a allumé le flambeau de l'amour !

Nos illustres concitoyens, les Dumas et les Pasteur, ne pensaient pas autrement.

Ils sont le vivant commentaire de l'aphorisme célèbre du chancelier philosophe François Bacon :

« Si peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de « science ramène à Lui ».

Je terminerai en exprimant toute ma gratitude à ceux de mes confrères, et en particulier à M. de Sarran, qui ont bien voulu me servir de guides sûrs et bienveillants, dans le modeste rapport que vous venez d'entendre.

CLODOMIR ARNASSAN.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

Les mesures à prendre contre les accidents de chemin de fer

par M. Amédée GROS, architecte.

MESSIEURS,

Dans sa séance du 17 novembre 1896, j'avais l'honneur de communiquer à notre Société un mémoire sur les mesures à prendre contre les accidents de chemin de fer, et cette étude, grâce à votre bienveillance, a trouvé place dans notre Bulletin de cette même année.

La rencontre entre deux trains, qui eut lieu le 10 Mai 1896, sur la ligne d'Alger à Oran, entre les gares d'Adélia et Vezoul-Bénian, fut l'occasion de ce mémoire.

A la suite de cette collision une enquête fut ouverte, et de la déposition du chef de gare d'Adélia, auteur bien involontaire de l'accident, il résulte que ce grand malheur, 40 morts et 71 blessés, eût été évité, si cet employé avait eu à sa disposition un moyen rapide de communiquer avec un train en marche.

Digitized by Google

La gare d'Adélia était le point où devaient se croiser les deux trains; l'un deux transportait de Mostaganem à Alger deux compagnies de tirailleurs algériens, et l'autre, se dirigeant d'Alger sur Oran, était un train de voyageurs.

Le chef de gare interrogé répondit :

« Je m'étais endormi, quand je fus brusquement « réveillé par un homme d'équipe qui vint me pré- « venir que le train militaire était arrivé. Je me pré- « cipitai sur le quai. La nuit était noire, sans lune. « La gare se trouve dans une gorge étroite et ne « possède que deux voies, une principale et une de « garage. En face de moi se trouvait le train mili- « taire très long. J'étais si convaincu que le train 7 « de voyageurs était de l'autre côté sur la voie de « garage, que je ne me donnai pas la peine de m'as- « surer de sa présence, et pour éviter tout retard, « je donnai le signal du départ.

« Le train s'ébranla, et peu d'instants après il « avait disparu.

« Je ressentis alors un terrible effroi en aperce- « vant le vide sur la voie de garage où aurait dû se « trouver le train de voyageurs.

« Tout est perdu, m'écriai-je. Je jugeai la catastro- « phe inévitable, toutefois je comptais encore sur « un hasard providentiel; j'espérais que les méca- « niciens, pouvant s'apercevoir, auraient le temps « d'arrêter leurs machines. Ce suprême espoir ne « s'est pas réalisé. »

Il est donc certain que la catastrophe d'Adélia est le résultat d'une erreur du chef de gare qui ne s'était pas conformé à la lettre des règlements.

Digitized by Google

Cette erreur commise, une collision entre le train militaire et celui des voyageurs était inévitable, car cet employé n'avait en son pouvoir aucun moyen pour la réparer.

A cette occasion, nous nous demandâmes s'il n'en existait aucun pour éviter les malheurs de cette nature, conséquence d'une erreur toujours possible.

Bien des systèmes ont été préconisés, plusieurs même ont été sérieusement étudiés et n'ont donné dans leur application que des résultats incertains.

C'est dans le but de concourir dans la mesure de nos forces à la solution de cet important problème que nous eûmes la pensée d'en proposer un nouveau qui fut communiqué à notre Société le 17 novembre 1896, et dont nous allons faire l'application en dehors du cas ci-dessus mentionné.

Le projet que j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention, Messieurs, repose sur la possibilité d'éclairer instantanément la partie d'un chemin de fer quelconque comprise entre deux gares consécutives, en faisant usage d'accumulateurs électriques ou autres moyens.

Supposons, en effet, que de distance en distance, certains poteaux plantés sur la voie soient munis d'une petite lampe pouvant devenir incandescente par le simple effet d'un courant électrique; la ligne ferrée, par cela même, pourra être éclairée entre deux stations sur tout son parcours en cas d'accidents, et les mécaniciens sachant que ces feux indiquent que la voie n'est pas libre, arrêteront leur train en attendant de nouveaux signaux, leur indiquant les manœuvres à faire pour éviter tout danger.

Digitized by Google

Voilà pour le cas où l'accident devrait se produire pendant la nuit.

S'il doit se produire en plein jour, les points lumineux deviennent insuffisants, il faut donc les remplacer par d'autres signaux tout en conservant l'électricité comme agent principal du nouveau système.

Dans ce cas, au-dessus ou au dessous des points lumineux ci-dessus indiqués, il suffirait de placer de petits drapeaux dont la position en temps normal serait verticale. Si un accident est prévu, ces drapeaux devraient s'abaisser, et se présenter horizontalement, de manière à être bien en vue pour les mécaniciens et pour les conducteurs des trains.

Pour le cas où la rencontre entre deux trains n'est dûe qu'à une erreur du chef de gare, le moyen ci-dessus indiqué nous semble résoudre le problème qui fait l'objet de nos recherches. Malheureusement les accidents de chemin de fer ont des causes multiples, et les mesures prises à ce jour pour les éviter en ont à peine diminué le nombre et atténué les conséquences.

Prenant pour exemple la rencontre qui eut lieu dans la nuit du 24 au 25 décembre 1897 sur la ligne de Marseille à Lyon, entre les gares du Péage et de Colnas, nous voyons que le train rapide n° 10 avait dû brusquement s'arrêter en pleine voie à la suite d'une avarie survenue au frein de sa machine, et que le rapide n° 20 qui le suivait à peu de distance vint ensuite se butter contre lui : 3 morts et 13 blessés grièvement furent les conséquences de ce bien triste évènement.

Les faits ainsi exposés, nous pensons que si la ligne ferrée avait pu être instantanément éclairée

Digitized by Google

entre les gares du Péage et de Colnas, le malheur survenu dans la nuit du 24 au 25 décembre 1897 aurait été bien certainement évité.

Il aurait suffit, pour cela, que chaque poteau de la voie fût muni d'un appareil permettant d'établir le courant électrique. Dans ces conditions, l'un des employés du train n° 10 n'aurait eu qu'à se diriger vers le poteau voisin et faire fonctionner l'appareil, pour qu'une traînée lumineuse couvrit toute la partie de la voie comprise entre les deux stations.

Comme conséquence, le train rapide n° 20 averti que la voie n'était pas libre se serait ainsi arrêté, évitant ainsi un véritable désastre.

Sans avoir des connaissances bien approfondies sur les effets que l'on peut obtenir au moyen de l'électricité, il nous semble cependant que provoquer des points lumineux sur une douzaine de kilomètres au plus n'est pas un problème insoluble ; de même que faire prendre à un drapeau une position horizontale et le redresser ensuite ne doit pas non plus présenter de bien grandes difficultés. Ne voyons-nous pas, en effet, des villes entières instantanément éclairées au moyen d'appareils électriques ? Dans certaines églises, les carillons ne sont-ils pas aussi actionnés au moyen de l'électricité ? Si les marteaux de ces sonneries peuvent se mouvoir avec une extrême facilité, à plus forte raison, ce nous semble, de modestes drapeaux d'un poids bien minime relativement, pourront-ils prendre à volonté soit la position horizontale, soit la position verticale.

Si toutefois à l'heure actuelle il n'était pas pratique de confier le soin à l'un des employés d'un train en détresse de déterminer une traînée lumi-

Digitized by Google

neuse ainsi que nous l'avons dit plus haut, on pourrait toujours installer une sonnerie électrique dans chaque gare, qui serait ensuite reliée avec chacun des poteaux de la voie, au moyen des appareils en usage pour la mettre en mouvement.

Les chefs de gares avertis, ceux-ci pourraient alors suivant le moment, rendre les lampes incandescentes ou faire prendre aux drapeaux la position horizontale.

Dans le cas d'un déraillement ou de tout autre dérangement de la voie ferrée, les mesures à prendre seraient absolument les mêmes que celles ci-dessus indiquées.

Sans rien changer aux règlements en vigueur contre les accidents, le système de protection que nous venons sommairement d'indiquer une fois appliqué, non seulement les voyageurs y gagneraient en sécurité mais encore les Compagnies pourraient efficacement l'utiliser dans un grand nombre d'autres circonstances.

Disons, en passant, que pour s'assurer du bon fonctionnement des appareils, il suffirait, pour les lampes à incandescence, qu'un ordre fut donné à chaque chef de gare d'avoir à établir le courant électrique au moment du passage d'un train de nuit désigné d'avance, pour qu'un employé chargé de ce service puisse consigner dans son rapport l'état des points lumineux ; et pour les drapeaux appelés à les remplacer dès l'aurore, on opèrerait de la même manière en utilisant un train de jour.

En me livrant à l'examen des accidents de chemin de fer, je n'ai nullement eu la pensée, Messieurs, de soumettre à votre bienveillante attention, un travail définitivement étudié, pouvant sur l'heure

Digitized by Google

recevoir un commencement d'exécution. Ignorant la presque totalité des moyens mécaniques pour résoudre cet important problème, j'ai dû me borner à en esquisser les grandes lignes, persuadé que si l'idée est juste, aujourd'hui ou demain elle sera mise en pratique.

Alais, le 24 Avril 1898.

GROS, Architecte.

Digitized by Google

Digitized by Google

ODE A ÉLISA

Comédie en un acte, de V. A. URECHIA, membre honoraire

adaptée du roumain, par NESTOR URECHIA, membre non-résidant.

PERSONNAGES

ANDRÉ DUMONT, avocat.
ANNA, sa femme.
ROSINE, femme de chambre.

La scène se passe à Paris, de nos jours.

Un cabinet d'avocat. — Tableaux aux murs. — Bibliothèque. — Bureau à gauche. — Canapé, chaises. — Porte au fond, porte à droite. — Cheminée au fond, avec glace et pendule.

SCÈNE PREMIÈRE

(Au lever du rideau, André est à son bureau, et termine une lettre ; après avoir déposé le porte-plume, il se lève et lit).

ANDRÉ (lisant)

Oh ! oui ! bonne mère, mes rêves sont aujourd'hui réalisés..... Depuis bientôt deux mois, Anna est ma femme..... Anna ! Cet ange pour l'amour de qui j'ai

Digitized by Google

tant lutté contre la misère, pour qui je me suis fait une position..... Ah ! mère chérie !..... si tu la voyais, tu donnerais raison à mon cœur ! Combien sont poétiques ses lèvres qui appellent le baiser !..... Dans l'azur de ses yeux, brille la paix de son âme... Au toucher de ses bras veloutés, une statue tressaillirait, comme si le sang affluant au cœur faisait vivre et palpiter la froide pierre... — Tu l'aimeras, mère, elle, si naïve et si éveillée..... Une petite ombre seulement à ce tableau si lumineux : la jalousie !..... Eh quoi ? N'y a-t-il point des fleurs qui, jalouses du rayon qu'elles aiment, suivent ce rayon dans toutes ses directions ?..... Un autre mari que moi essayerait de corriger ce défaut de mon Anna ; moi, je ne l'en aime que davantage..... Mère, si ton sein m'a donné la vie..... elle, mon Anna, a fait vibrer mon âme, elle a ennobli mes pensées..... Toi, mère, tu es la source de ma vie ; Anna, celle de mon bonheur..... Vos rôles sont tout aussi beaux..... Tu n'es pas jalouse d'Anna, n'est-ce pas, mère ? Ne te dédommage-t-elle pas, par sa vive gratitude, de la tendresse que ton fils lui témoigne ?

Et elle sait combien est grande la reconnaissance que je te dois..... Aussi, bénirai-je l'heure où, sans souci du lendemain, je pourrai assurer à ma mère une vieillesse tranquille, au foyer paternel..... Cette heure n'est pas éloignée, car bientôt *Elisa* sera à moi, mère chérie, demain, aujourd'hui..... et alors ? Et si, par un abominable déni de justice, on ne me la rendait pas, ne suis-je point avocat ? Oui, avocat, homme d'affaires, ainsi que tu l'as voulu.... Au lieu d'harmonieux vers, des textes de loi et des articles..... Le murmure mystérieux de la nature *troqué* (c'est le mot) contre le bruit de la tribune, du

Digitized by Google

barreau..... Les chuchotements de l'intrigue, les sons cacophoniques de la calomnie..... Et de fait je laisse mon cœur à la maison, lorsque je vais au Palais lui substituer le code..... Tu avoueras que j'ai là une certaine supériorité sur mes confrères ; il y a des avocats, des magistrats même qui n'ont ni cœur ni code..... La bourse leur en tient lieu !

Quand j'étais adolescent, tu m'as conseillé de préférer le Code à la Lyre, à cette lyre que je faisais gauchement vibrer, et c'est le Code qui me rendra notre *Elisa*..... Demain c'est la Sainte-Anne..... En pressant mon Anna sur mon cœur, je veux lui réciter les derniers vers qui, de ma lyre brisée, résonnèrent pour glorifier notre *Elisa*..... (parlé).

Bon ! maintenant les vers..... Ah ! les voici :

Comme le cerf, dans la ravine ombreuse,
Cherche la source à la voix langoureuse,
Je te désire, ô toi, mon Elisa !

(Apercevant Anna qui entr'ouvre doucement la porte,) Anna !..... (à part) Vite, cette lettre sous enveloppe..... Si elle apprenait ! (Il cachette la lettre et, dans sa précipitation, laisse tomber la pièce de vers).

SCÈNE II

ANDRÉ, ANNA

ANNA (à part, sur le seuil)

Encore une lettre ?..... Pour qui ? (haut) André !

ANDRÉ (mettant avec précipitation la lettre en poche)

C'est toi, Anna ?

Digitized by Google

ANNA

Tu es occupé ? Tu écris ? Je m'en vais ?.....

ANDRÉ (lui prenant la main)

C'est fini..... Quoi, tu veux t'enfuir ? Un baiser !.... Non ?..... La loi d'obéissance est-elle abrogée ?

ANNA

Non, non..... et je m'y soumets de bonne grâce, depuis deux mois..... Pas de rébellion ! (elle l'embrasse). Article premier.....

ANDRÉ (de même)

Article 2, 3, 4... Je comprends que de pareilles lois aient un nombre indéfini d'articles..... Pas de paragraphes qui se contredisent les uns les autres et puissent donner lieu à des chicanes... Chapitre I : de l'amour ; § 1, du baiser. Art. II : les bras autour du cou et alinéa B, le baiser. (avec emphase) Promulguons... Nous, André, par la grâce de Monsieur le Maire ..

ANNA

Petit mari.....

ANDRÉ

Oui !... et très constitutionnel..... avec ministère responsable : tes yeux..... Et une Chambre : ta chambre... là-bas... où, au lieu de s'interpeller, on s'embrasse... Quant au Sénat...

Digitized by Google

ANNA

Oh ! le Sénat... Ton bureau... j'ai horreur du Sénat... A bas le Sénat !

ANDRÉ

Le Sénat trouvera grâce à tes yeux quand nous aurons cinquante ans de mariage.

ANNA

Jamais... Une fois là, à ce bureau, allez donc retrouver le cœur d'André parmi les articles de loi et les dossiers...

ANDRÉ (déclamant)

Nous, Anna... la jolie, décrétons : le Sénat, les bureaux sont supprimés dans notre royaume... Malencontreux bureau, va ! Quelle idée biscornue as-tu eue de te placer entre deux cœurs qui se chérissent ?... là où il ne doit y avoir de la place que pour...

ANNA

Pour ?

ANDRÉ

Pour un petit garçon...

ANNA

Une fillette...

ANDRÉ

Un garçon...

Digitized by Google

ANNA

Une fillette qui n'ait pas de bureau... qui ne passe pas sa vie à écrire comme Monsieur André... Car Monsieur André écrit... Le matin, il écrit ; pendant le jour, il écrit... Le soir, — abomination ! — le soir, il écrit... Monsieur mon mari ! qu'a-t-il donc tant à écrire ?

ANDRÉ

Des plaidoiries, parbleu !... Monsieur le Président... Monsieur le Procureur... Attendu que... l'article... le paragraphe...

ANNA

Des plaidoiries et aussi des lettres.

ANDRÉ

Eh oui !

ANNA

Des lettres aux clients pour sûr...

ANDRÉ

C'est cela !

ANNA

Alors, cette lettre... tout à l'heure ?

ANDRÉ (à part)

Pincé !... Ah ! Jalousie ! (haut, riant) Oh ! oh ! Quel air de juge d'instruction ?... Cette lettre (la faisant voir) est pour...

Digitized by Google

ANNA

Pour ?...

ANDRÉ

Pour notre mère...

ANNA (avec satisfaction)

Ah !...

ANDRÉ

Et maintenant pour ton mouvement de jalousie tu mériterais...

ANNA

Un joli pardon...

ANDRÉ

Par écrit et scellé... (il l'embrasse. La pendule sonne 11 heures). Déjà 11 heures... Au revoir, chère enfant...

ANNA

Déjà ?... il n'est que onze heures...

ANDRÉ

Il le faut... Le Palais m'appelle... J'ai un grand procès aujourd'hui... Au revoir Annette... Rappelle-toi : j'ai un grand procès (il prend sa serviette et sort en fredonnant) :

Comme le cerf dans la ravine ombreuse...

ANNA

Déjà ?... (André sort).

Digitized by Google

SCÈNE III

ANNA

Parti!... (s'arrêtant près de la porte devant un tableau). La lune de miel. Voyez Monsieur... Quel air de bonheur, de béatitude... Comme mon André d'il y a un mois... Sur ses lèvres entr'ouvertes glisse son cœur... Son bras entoure amoureusement le cou de la chérie... Comme André ! Ah !... La lune de miel !... (devant le tableau de gauche). La lune rousse. Mousieur est pensif... il mordille ses moustaches... le regard est vague... Que cherchez-vous donc, Monsieur ?... Votre bien-aimée est là, près de vous !... La main toujours autour du cou, mais crispée... On dirait une main prête à serrer... Quel air préoccupé ! Ah ! les affaires n'est-ce pas, cher monsieur ? Le Bureau... le Palais... comme André !... Des plaidoiries, des lettres aux clients, à quelque cliente... Comme André peut-être... (elle revient en scène). Il ne m'aime plus... Je le sens bien... « Chère enfant, me disait Mme de Savigny, ma marraine, le règne de la lune rousse commence du jour où Monsieur, sous prétexte d'affaires, ne daigne plus vous accorder quelques minutes de sa journée. » Il ne m'aime plus ! (devant la glace). Il en aime une autre plus jolie ?... ma pauvre chère, tu ne te vois donc pas ? Oh ! la laide ! Yeux bleus ! La belle affaire ! Pourquoi pas noirs ? C'est la nuance qu'il préfère, lui... Et tu te permets d'être blonde par-dessus le marché, quand il est avéré qu'il n'aime que les brunes... L'autre soir à l'Opéra il n'avait d'yeux que pour la *prima donna,* une

Digitized by Google

brune !... Et puis, quoi ? Les négresses aussi sont brunes, un peu plus foncé seulement... (elle s'assied au Bureau) Il ne m'aime plus... Voici une semaine qu'il me néglige totalement ; à peine une pauvre demi-heure à table... Il ne cesse d'écrire... « Le règne de la lune rousse commence du jour où... » Ah ! maudit bureau... (jetant avec colère des papiers à terre) maudits papiers ! (elle range les papiers), Grande enfant que je suis, je m'en prends aux choses... (pause) Non, jadis il confiait au papier de si doux sentiments à mon égard... Des beaux vers qu'André composait à mon intention. . Ces papiers recèlent de si jolies choses et aussi de si vilaines, peut-être... Le papier c'est comme la langue d'Esope... Quelle admirable matière à réflexions, pour un écrivain, que l'histoire du papier.

Ire PÉRIODE.— Le papier à l'âge de 2 à 7 ans : Egalité du papier par devant le cerf-volant et les cocottes...

IIe PÉRIODE — de 7 à 14 ans : le papier écolier, papier pensum, papier copie, vilain papier, dur, rude...

IIIe PÉRIODE. — Le papier de 15 à 20 ans : nuance rose, doux, satiné, parfumé. .... de chacun de ses coins s'exhale un soupir d'amour....

IVe PÉRIODE.— Le papier d'affaires, le papier d'intérêts.... Monsieur le Procureur..... Attendu que..... Je demande la parole !..,. A bas le ministère !.... *Le Temps*, *les Débats*, *l'Intransigeant*, *le Figaro*. .. papier à papillotes, papier pour pots de confitures..... papier de lune rousse..... bien rousse... extrêmement rousse.... Ainsi celui-ci... (elle relève le papier qu'André avait laissé tomber) Je vois d'ici les redondances de M. l'Avocat.... (tout en parlant, elle déplie le papier) Que vois-je ? (lisant)

Digitized by Google

« *Ode à Elisa* » Une ode dédiée à Elisa.... C'est bien l'écriture d'André.... Ah ! Dieu!.... J'en suis toute tremblante ! (elle lit)

(Tombant sur une chaise) Trahie!... Pour une Elisa! Ainsi donc ses caresses..., Tout à l'heure.... Je comprends son air préoccupé.... Il aime... il aime cette Elisa, depuis quelques jours déjà. Il l'aime comme le cerf... Quelle sottise !.... Seul, un laideron peut inspirer d'aussi stupides vers.

(Elle lit une seconde fois).

Ah ! Monsieur aime une Elisa!... Il oublie que les femmes sont promptes et âpres à la vengeance.... Ah! vous faites fi de votre femme, qui n'est pas un monstre, car je ne suis pas un monstre, je le sais bien.... (Jetant un regard du côté de la glace) Il y en a qui s'en aperçoivent.

.... Ainsi, le commandant... Oui, le commandant... il est jeune, le commandant... Il porte les épaulettes avec élégance, le commandant... Ah! vous aimez une Elisa...

(Elle sonne.) Vengeance!

SCÈNE IV

ANNA, ROSINE

ROSINE

Madame a sonné ?

ANNA

Oui, Rosine (à part) Comment faire ?... (haut) Rosine, ... Rosine, alors tu disais que le commandant ?

Digitized by Google

ROSINE (à part)

Tiens! Tiens! Tiens! (à Anna) Ah! Si vous saviez, Madame, combien il vous aime...

ANNA (avec indignation)

Quelle audace!

ROSINE

Il vous aime tant!.. Croyez-en Rosine, votre sœur de lait.... C'est la vérité pure....

ANNA (lisant)

Comme le cerf dans la ravine ombreuse,
Cherche la source à la voix langoureuse,
Je te désire, ô toi, mon Elisa!

Trahie! (elle reste pensive)

ROSINE

Que veut dire ce changement subit? Une lettre? (lisant par-dessus l'épaule d'Anna) Oh! Oh! Je comprends!

ANNA (soucieuse)

Que penser de toutes ces marques d'amour? Il y a quinze jours à peine, sur les récifs de la Mer Noire, à Constantinople, nous écoutions, amoureusement enlacés, le chant mystérieux des vagues s'écrasant sur la grève, et dans un long baiser nous échangions nos âmes... Oh! mensonge de l'amour!

Digitized by Google

ROSINE (à part)

C'est parfait !.. Ma dot est assurée (haut). Madame en cause à son aise, de l'amour... Est-ce que cela peut aller ensemble, un mari et l'amour ?... A-t-on jamais vu cela ? Parlez-moi de l'amant qui, sous vos fenêtres, transi et piteux, demande l'aumône d'un de vos regards... Parlez-moi de l'amant qui frissonne et chancelle au toucher de votre main...

ANNA

Oui... comme André, jadis !

ROSINE

Jadis, oui... mais aujourd'hui c'est le mari... Pas besoin de grelotter sous la fenêtre en chantant :

« Sous ta fenêtre, ma belle,
Je me consume d'amour... »

Et monsieur !... Voyez-le ! Enfoui dans une immense robe de chambre à ramage, le chef couvert d'un appareil que l'on nomme bonnet grec, Monsieur n'est nullement en souci de Madame, sauf pour le cas où il aurait besoin de ses pantoufles en tapisserie.....

ANNA

Ma pauvre Rosine ! Mais cette robe de chambre, ce bonnet, ces pantoufles, que tu prétends ridiculiser, sont le symbole de l'intérieur, du bonheur chez soi, de l'amour.....

Digitized by Google

ROSINE

L'amour en pantoufles et en bonnet de nuit... Fi donc : Ecoutez le chant de l'amour au foyer : Le matin, aussitôt levé, Monsieur procède à sa toilette..... Rasé de frais, il avale un bol de lait, et s'en va... Il s'en va, n'importe où, histoire de ne pas moisir à la maison..... A midi, il rentre..., C'est son estomac qui rentre..... Une fois rassasié, il sort de nouveau... Le café le réclame. A 7 heures du soir réaparition de Monsieur, pardon, de l'estomac de Monsieur.... Puis, fugue au club.... Madame se morfond à attendre Monsieur, qui daigne enfin rentrer passé minuit... Et alors, oh ! alors.... quel concert,... quel beau concert de ronflements sonores... Le chant de l'amour au foyer ponctué par de beaux hr ! hr !...

ANNA

C'est juste pour d'autres maris peut-être, mais mon André....

ROSINE

Il y viendra, Madame... Il est en bon chemin.....

ANNA

Mon Dieu, que je suis malheureuse !

ROSINE (lisant)

« Je te désire, ô toi, mon Elisa ! » Elle s'appelle Elisa? Joli nom.... Je n'ai pas encore vu d'Elisa laide..... Ce serait Gudule, Anastasie ou Cunégonde, je ne dirais pas... Mais Elisa..... (lisant) Quelle flamme, mon Dieu ! (à part) Commandant, la citadelle est à vous !

Digitized by Google

ANNA

Il l'aime, n'est-ce-pas, Rosine?

ROSINE

Pas moyen d'en douter!.... (après avoir lu) Le commandant aurait pu vous adresser d'aussi beaux vers!... assurément...

ANNA

Pas un mot de plus, Rosine!

ROSINE

Je me tais! Qu'il parle, lui... (montrant mystérieusement une lettre qu'elle tire de la poche de son tablier) ..... une lettre, une petite lettre..... Oh! combien parfumée!....

ANNA

Tu oses..... Rosine, c'est bien mal reconnaître les soins qu'on t'a prodigués dans la maison de mon pauvre père..... Va-t-en! C'est la honte, c'est l'opprobre d'un foyer, que tu portes là.... Va-t-en!

ROSINE

Mais Madame..... (à part) Pas moyen! (elle sort).

SCÈNE V

ANNA

Non, non..., Pas de commandant..... Et cependant il l'aurait bien gagné, le traître!..... Ah,

Digitized by Google

pourquoi ai-je touché à ces vilains papiers?..... Maudite jalousie! Mais s'il ne m'aime plus ?.... Non, la loi du talion n'est pas faite pour les honnêtes femmes.... Et pourtant André mérite une leçon..... Que faire ? (pensive) Mais au fait, pourquoi pas? Des vers à mon intention..... C'est cela, oui..... (elle sonne) Nous verrons bien !

SCÈNE VI

ANNA, ROSINE

ROSINE

Madame?

ANNA

Tu ne pourrais pas me réciter quelques vers d'amour?

ROSINE

Des vers d'amour? Mais parfaitement Madame. Tenez, par exemple :

Ne méprisez pas mon amour...

ANNA

C'est trop connu !

Digitized by Google

ROSINE

Et bien, alors (elle chante) :

Oh ! U, oh Ursule,
J'ai le cœur qui brule,
Pour éteindre le feu...

ANNA

Non, pas de pompiers !... Voyons à la bibliothèque (prenant un volume) Lamartine! Ah non! Lorsque nos cœurs vibraient à l'unisson, nous demandions à ce poète la glorification de l'amour..... (prenant un autre volume) Poèmes musico-esthetico-symbolistes ! De la décadence, comme pour notre amour! Oui, mais on n'y comprend rien à leur savant charabia. Du reste, le volume n'est pas coupé... C'est ce qu'il y a de mieux à faire....

ROSINE (tirant de sa poche un petit livre et lisant)

« *Le parfait Secrétaire des amoureux* » nouveau secrétaire galant à l'usage des gens du monde et autres, contenant des modèles de lettres, de déclarations, de reproches, de jalousies et mille autres recettes subséquentes.. .. dont un magnifique choix de poésies amoureuses....

ANNA

C'est cela, c'est cela ! Donne; — Tout juste ce qu'il me faut..... Voyons la table des matières..... (lisant) Vers à B, à C, Strophes à V, à X, à Z..... Tout l'alphabet. Je dois y être, moi..... Vers à A.... Alexandrine, Amélie, Anna.... Voyons pour Anna.... (lisant)

Digitized by Google

Anna, de mon cœur souveraine,
Apporte un terme à mes tourments.
Est-ce à mon âge, est-ce à vingt ans
Qu'on devrait connaître la peine ?

Quel âge a-t-il ton commandant Paltoquet ?

ROSINE

Mon Dieu, Madame, il n'a pas précisement vingt ans...

ANNA

Oui, je vois cela d'ici..... Un homme légèrement mûr..... Cherchons autre chose (elle lit).

« Du tendre feu qui me consume
Anne partage les désirs,
Que ton cœur tendrement s'allume
A l'haleine de mes soupirs !.. »

Oh ! l'haleine de mes soupirs.... S'ils ne sont pas à l'eau dentrifice, ses soupirs, je la plains cette pauvre Anne ! Pas fameux tout cela ! Cherchons encore (elle lit)

L'étoile dont l'éclat rendrait jaloux les cieux,
Son doux nom est Anna : j'en suis fort amoureux.

Pas fameux non plus..... mais enfin, avec un peu de bonne volonté..... Tiens, Rosine, assieds-toi là et fais-moi une belle copie de ces vers.... vite..... (à part) André ne connaît pas la griffe de Rosine..... Ah ! nous aimons une Elisa ..... (à Rosine) C'est bien..... maintenant signe : commandant Paltoquet..... Un immense

Digitized by Google

paraphe et bien tourmenté, comme celui d'un homme qui n'a pas la conscience tranquille..... Mets-la sous enveloppe. Bon.... Ecris l'adresse : « Madame Anna Dumont. »

ROSINE (écrivant)

Le nom de Madame ?.... Et le commandant ?.... Bah !

ANNA

C'est bon... Va-t-en...

ROSINE (à part)

Vrai de vrai, je n'y comprends goutte (elle sort).

SCÈNE VII

ANNA, ANDRÉ (à la cantonade)

ANNA

Ah ! Monsieur aime des Elisa..... Il leur dédie des vers..... Eh bien, je tiens ma vengence, une bonne petite vengeance..... Rira bien qui rira le dernier ! Ah ! le voici.....

ANDRÉ (à la cantonade)

Si l'on vient de la part de M. Bisbille, le greffier, prévenez-nous.,... Ah ! ma chère Anna !

Digitized by Google

ANNA

Sa chère Anna ! Le traître.... (mettant la lettre dans sa poche) Vite, ces vers dans ma poche... Je vais le surveiller de ma chambre (elle sort).

SCÈNE VIII

ANDRÉ

ANDRÉ

Anna ! Anna ! Elle n'est pas là..... (posant sur la table sa serviette d'avocat) Ah ! La belle plaidoirie ! J'étais vraiment inspiré..... *Elisa* à moi ! C'est l'ombre propice des bois, le parfum du muguet, les prés fleuris, le blé bruissant au vent..... et tout cela pour mon Annette..... *Elisa* à nous ! Elle sera à nous..... L'amour m'a donné l'éloquence du cœur..... Oui je regagnerai les champs qui ont été témoins des tendresses que ma mère me prodiguait. Avec *Elisa* j'aurai au cimetière du village, cette pierre sur laquelle, si souvent, dans mes prières, j'ai murmuré le nom de mon regretté père.....

Ah ! chère Annette... (il range ses papiers).

Digitized by Google

SCÈNE IX

ANNA, ANDRÉ

ANNA, (entr'ouvant la porte)

Quelque lettre encore... Des vers encore...

ANDRÉ

Elisa à moi. . Dans un instant...

ANNA

Elisa à lui... Quelle infâmie !... (elle entre).

ANDRÉ

Anna! .. viens, viens près de moi...

ANNA

Vous voilà de retour...

ANDRÉ

Un baiser... (Anna tend le front) Le front?... Non... tes lèvres doivent récompense aux miennes pour leur éloquence... Viens, là, près de moi... (ils s'assoient sur le canapé). Je vais te faire une superbe surprise pour la fête... Tu sais, demain c'est la Sainte-Anne...

ANNA

La Sainte-Anne... (tirant un petit calendrier de sa poche) celui ci marque pour demain la Sainte-Euphémie ..

Digitized by Google

ANDRÉ

La Sainte-Euphémie... Allons donc ! Jette-le au feu ton calendrier, ma pauvre chérie !

ANNA

Euphémie ce n'est pas *Elisa*, n'est-ce pas mon ami ?

ANDRÉ

(à part) Quelle coïncidence... Ce n'est pas possible... (haut) Quoi, Elisa ?...

ANNA

C'est un joli nom... Elisa!... Tandis qu'Anna... c'est vulgaire... Oh ! Elisa... Elisa... (à part) Il ne rougit pas !

ANDRÉ

(à part) C'est un pressentiment, ou se doute-t-elle de quelque chose ? (haut) Que vient faire ce nom d'Elisa dans tout ceci ?

ANNA

(à part) quelle impudence ! Attends un peu... (elle met la lettre dans son corsage).

ANDRÉ

Au fait, tu as raison.... C'est un joli nom aussi, Elisa; sais-tu..... Notre petite fille.... celle que tu désirais tout à l'heure, eh bien..... nous l'appellerons, si tu veux, Elisa !....

Digitized by Google

ANNA (à part)

C'est trop fort (haut) Aï, aï ! oh ! oh !....

ANDRÉ

Qu'y a-t-il ?

ANNA

Une épingle qui me blesse, sans doute.....

ANDRÉ (cherchant)

La vilaine qui fait mal à ma chérie..... gare à toi !

ANNA (à part)

Tu en sentiras la piqûre, tout à l'heure.

ANDRÉ

Pas d'épingle, mais ceci.... (il fait voir la lettre).

ANNA (arrachant la lettre)

Un papier....

ANDRÉ

Une lettre...

ANNA

Oui, une lettre...

ANDRÉ

Une lettre. Et de qui cette lettre, que tu gardais si soigneusement sur ton sein ?

Digitized by Google

ANNA

Monsieur est jaloux ?

ANDRÉ

Jaloux, non,..... mais il y a des circonstances où la confiance aveugle du mari a nom stupidité... Cette lettre ?

ANNA

Eh bien, cher ami, cette lettre que j'avais sur mon cœur est de.... de Blanche.

ANDRÉ

De ta sœur ? Que t'écrit-elle donc, ta sœur? Allons viens là auprès de moi, tes bras autour de mon cou, comme autrefois lorsque nous lisions les lettres de notre mère, de notre sœur..... (à part) Que se passe-t-il donc ?

ANNA

Oui, comme autrefois.... Mais auparavant, un mot, André...., s'il te plaît.

ANDRÉ

Tout ce que tu voudras...

ANNA

Réponds-moi avec ton cœur, le cœur que je te connais....

ANDRÉ

Je n'en ai qu'un.... Je ne fais pas de politique, moi !

Digitized by Google

ANNA

Ma sœur m'écrit des choses bien tristes... son mari la trompe...

ANDRÉ

Jean ? Ce n'est pas possible...

ANNA

C'est ce que se disait aussi cette pauvre Blanche, mais les tendresses de Jean étaient des simagrées... Comment qualifier la conduite de Jean ?

ANDRÉ

Mais quelles preuves ?...

ANNA

Des preuves... oh ! il y en a .. mais il y a un commandant sous roche ?...

ANDRÉ

Ah ! il y a un commandant...

ANNA

Un commandant qui aime Blanche.

ANDRÉ

Quelle prenne garde, Blanche!.. Ces Messieurs qui, à la faveur du passeport de l'amitié, apportent le déshonneur dans les ménages, ces Messieurs n'aiment personne... Ils s'aiment eux...

Digitized by Google

ANNA

Mais Blanche possède des preuves évidentes de la trahison de Jean...

ANDRÉ

Les preuves ne manquent pas à qui veut justifier ses mauvais agissements...

ANNA

Alors la pauvre femme serait trompée, bafouée, elle le saurait et elle ne se vengerait pas ?

ANDRÉ

La vengeance ? Oui, je sais... L'excuse habituelle... Il me trompe, il en aime une autre... tandis que le commandant n'a d'amour que pour moi! Blanche sera-t-elle donc vengée, si au soupçon d'infidélité de son mari elle ajoute la certitude de sa propre faute..... Vengeance! Mais l'inconduite du mari n'excuse pas les turpitudes de la femme! Hâte-toi de répondre à ta sœur, conjure-la de réfléchir.... C'est comme cela que le désordre, avec ou sans épaulettes, s'introduit dans un ménage et en prépare la dissolution..... Pour se distraire, Madame regarde à la fenêtre. Passe le beau commandant,... madame entr'ouve la fenêtre... Le vent s'engouffre et l'atmosphère conjugale se refroidit... Le mari est le grand coupable, oui... de ne pas avoir fermé la fenêtre en temps voulu... Le commandant lui, il l'ouvre tout à fait.... La porte ne tarde pas à s'entr'ouvrir aussi... Le courant d'air s'établit et le pauvre ménage attrape une pleurésie

Digitized by Google

et bientôt s'en va de la poitrine... Et naturellement la faute en est au mari... à ce pas grand chose de mari! Annette, ma chérie... si jamais tu avais le droit de te venger de ton André...

ANNA

Que devrais-je faire?

ANDRÉ

Quelle hâte de savoir..... Eh bien, tu m'aimerais plus que jamais.

ANNA (à part)

Comment donc?

ANDRÉ

Sache en effet, mon enfant, que le mari qui néglige son intérieur et sa femme, n'en aime pas une autre, mais se fait du tort à lui-même..... As-tu vu, mon Anna. les fleurs de ton jardin, lorsqu'elles ploient sous un grand vent..... Elles ne se redressent pas et, serrant leurs corolles, elles attendent le retour du rayon revivifiant.... La tempête passe et la fleur n'en est que plus riche en couleur et en parfum...

ANNA (embrassant André)

Eh bien, oui, soit, je t'aime..... Au feu cette lettre qui pourrait un instant attrister ton cœur (elle veut jeter la lettre dans la cheminée).

ANDRÉ (l'arrêtant)

Que fais-tu là? La lettre de ta sœur... Que signifient ces paroles?

Digitized by Google

ANNA

André, ce n'est rien.... Une mauvaise plaisanterie...

ANDRÉ

Je la veux, cette lettre, je la veux.... Le feu ne pourrrait plus attester ton innocence.... (il arrache la lettre).

ANNA

Ah ! (elle cache le visage dans ses mains et regarde à travers les doigts).

ANDRÉ (sans ouvrir la lettre)

« Madame Anna Dumont ». Ce n'est pas l'écriture de Blanche..... Sort cruel... Et moi qui étais prêt de fêter.... Anna ! Anna ! Qui l'eût cru !

ANNA

André je t'assure...

ANDRÉ

Voyons, Anna.... voyons, dis-moi que tout cela n'est pas vrai... Je t'aime tant.... dis-moi que cette lettre ne tient à aucune des fibres de ton cœur. (à genoux).

ANNA (à part)

Ah ! Il m'aime, il m'aime..... Mais, patience..... allons jusqu'au bout. (haut) Non, André, non..... je t'assure que je ne l'aime pas.....

Digitized by Google

ANDRÉ

Tu ne l'aimes pas ?..... Oh ! rage ! (déchirant la lettre).

ANNA (tirant de sa poche les vers d'André)

André, je te supplie..... à genoux.....

ANDRÉ

Malheureuse !

ANNA

Ah ! C'est ainsi..... Nous aimons une Elisa !

ANDRÉ

Des vers !

ANNA

Des vers !

ANDRÉ (lisant)

L'étoile dont l'éclat rendrait jaloux les cieux,
Son doux nom est Anna : j'en suis fort amoureux.

ANNA (lisant)

Comme le cerf dans la ravine ombreuse,
Cherche la source à la voix langoureuse,
Je te désire, ô toi, mon Elisa !

ANDRÉ

Madame !... ceci, n'est pas une simple déclaration d'amour, c'est la suite d'une corrrespondance.

Digitized by Google

ANNA

Voyez, Monsieur...

« Comme le cerf...

ANDRÉ

Voyez, Madame...

« L'étoile dont l'éclat...

ANNA

Mais répondez, Monsieur ! C'est infâme !

ANDRÉ

Mais répondez, Madame ! C'est affreux !

ANNA (lisant)

« Je te désire, ô toi, mon Elisa! »

ANDRÉ

Elisa !... Tiens ! mes vers... (il prend le papier).

ANNA

Ses vers ?... Il ose les reconnaître...

ANDRÉ

Oui... Annette, tu m'aimeras plus que jamais...

Digitized by Google

SCÈNE X

LES MÊMES, ROSINE

ROSINE

Monsieur, une lettre, c'est pressé.

ANDRÉ (prenant)

Ah ! Du greffier...

(Rosine sort).

ANNA

De quelque Elisa...

ANDRÉ

Gagné... (lisant) « Cher ami, vous avez gagné, la terre est à vous. Vive le propriétaire d'*Elisa !* »

ANNA

Que dit-il ? (haut) Vous avez... tu as gagné ? Que signifie ?

ANDRÉ

Cela veut dire, Madame, que ces vers, que vous lisiez tout à l'heure, je les avais composés à l'intention d'une terre du nom d'*Elisa*, que l'injustice avait arrachée des mains de mon père, et que j'ai regagnée aujourd'hui même, après tant de luttes, tant de veilles. C'est là que je voulais cacher notre bonheur à l'abri des indiscrets.

Digitized by Google

ANNA

C'était une terre ?... André ! André !...

ANDRÉ (amèrement)

Notre bonheur ? Dérision... non, le deuil de mes rêves !...

ANNA (à part)

Insensée que j'étais... Il m'aimait... (haut) André ! Pardonne moi, je ne savais...

ANDRÉ

Ah ! je vous promets, Madame, que je refoulerai mon chagrin au plus profond de mon cœur, que je ne récriminerai pas... Vous êtes libre, Madame. Mon Dieu, mon Dieu !

ANNA (à part)

Ah ! cela devient grave. Il me croit réellement coupable.. (haut) André, je te jure...

ANDRÉ

Ne jurez pas, Madame... La preuve est là, indéniable... Au feu la preuve du déshonneur... (il va jeter la lettre au feu).

ANNA (le retenant)

Ah ! mais non, je ne veux pas... Tout à l'heure tu disais que le feu ne pourrait plus témoigner de l'innocence ?

Digitized by Google

ANDRÉ

Son innocence !

ANNA

En vérité, tu mériterais bien que je ne puisse la prouver... Ah ! (elle sonne).

SCÈNE XI

LES MÊMES, ROSINE

ANNA

Viens ici, Rosine... (elle lui prend le livre qu'elle a en poche). Là ! vite... c'est bien... (à André). Voici le second exemplaire ! (elle rit).

ANDRÉ

Comment ? Un autre exemplaire ?

ANNA

Oui, de la griffe de Rosine... et inspiré par le « *Petit secrétaire des amoureux !* » (elle lui tend le volume)

ANDRÉ

C'est vrai, oui... Innocente ! Annette ma chérie ! (ils tombent à genoux tous les deux).

ANNA

André !

Digitized by Google

ANDRÉ

Anna !

ROSINE

Qu'est-ce qu'il leur prend, bon Dieu ?

ANDRÉ

Pourquoi cette mauvaise plaisanterie ?

ANNA

C'est de ta faute... ces vers à Elisa...

(Ils rient).

ROSINE (elle rit, — à part)

Pauvre commandant ! Pas de chance !

ANDRÉ

Ah ! jalouse, vilaine jalouse !

ANNA

Oui, jalouse... mais bien repentante... et je jure de ne plus recommencer... Annette t'aimera plus que jamais. (à Rosine) Rosine, nous n'avons plus besoin de tes services... Nous allons nous installer là-bas, à *Elisa*...

ROSINE (à part)

Congédiée.

Digitized by Google

ANNA et ANDRÉ (ensemble)

Comme le cerf, dans la ravine ombreuse,
Cherche la source à la voix langoureuse,
Je te désire, ô toi, mon Elisa !

ANDRÉ

Fi de la jalousie !

RIDEAU

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Bureau pour l'année 1898..... V

Liste par ordre alphabétique des Membres de la Société :

Membres honoraires..... V

Membres résidants... XI

Membres non résidants XIV

Sociétés françaises correspondantes XVIII

Sociétés étrangères correspondantes..... XXIII

Bibliothèques publiques recevant les Mémoires de la Société..... XXIII

Publications périodiques adressées à la Société. XXV

Extraits des procès-verbaux des séances de l'année 1898 26

Paul Minault (biographie et portrait), par MM. L. Roussy et de Sarran d'Allard..... 55

L'origine des cimetières catholiques, par M. A. Gros, architecte 65

Digitized by Google

Pages

Les origines de la Vie et de la Paléontologie, par M. Clodomir ARNASSAN 83

Mesures à prendre contre les accidents de chemin de fer, par M. A. GROS, architecte. 105

Ode à Elisa, comédie en un acte, par M. V. A. URECHIA 113

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google